

GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG

RAPPORT SUR L'ISLAMOPHOBIE

POUR L'ANNÉE 2018

PERCEPTION ET VÉCU



OBSERVATORIUM FIR ISLAMOPHOBIE
ISLAMOPHOBIA OBSERVATORY
OBSERVATOIRE DE L'ISLAMOPHOBIE



*A toutes les victimes d'injustice
dont les droits ont été bafoués.*

Remerciements

Avant tout, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Merci à tous les membres de l'Observatoire de l'Islamophobie au Luxembourg (OIL) pour leur investissement, leur patience, leur motivation ainsi que leur travail d'analyse et de critique de ce rapport. Encore merci à tous les participants pour leurs efforts, leur dévouement et leur sérieux, qui ont permis d'obtenir les résultats de cette enquête.

Pour finir, merci à toutes les personnes qui sauront tirer profit et faire bon usage de ce travail de recherche.



OBSERVATORIUM FIR ISLAMOPHOBIE
ISLAMOPHOBIA OBSERVATORY
OBSERVATOIRE DE L'ISLAMOPHOBIE



Le mot du Président

Yves Boden

Chères lectrices, Chers lecteurs,

En poste à la présidence de l'Observatoire de l'Islamophobie au Luxembourg (OIL) depuis 2018, c'est avant tout un honneur pour moi d'être au service de la lutte contre toutes les formes d'injustice et de discrimination, qu'elles soient dirigées vers les musulmans ou non.

Les attentats de Christchurch en Nouvelle Zélande le 15 mars 2019 ne manquent pas de rappeler que la question de l'utilité d'un observatoire de l'Islamophobie ne se pose plus. Extrêmement choqué et attristé par un tel drame humanitaire, celui-ci n'a fait que décupler ma motivation et mon engagement dans la lutte à l'éradication de ce genre de phénomène. Afin que notre beau pays n'ait jamais à connaître et à accuser les conséquences désastreuses de la prolifération des haines raciales et religieuses.

Afin de dresser un état des lieux et de rendre compte de l'évolution de cette forme particulière de racisme que représente l'Islamophobie, il était évident que la première action de l'OIL devait être la publication d'un rapport annuel ; une première dans l'histoire du Grand-Duché du Luxembourg.

La publication de ce rapport est également l'occasion pour moi d'appeler tous mes concitoyens à la vigilance et à s'engager dans la préservation de notre société ainsi que des valeurs qui la fondent.

Travaillons tous main dans la main si l'on souhaite garantir un avenir des plus paisibles à nos enfants.



Résumé

Ce 1^{er} rapport de l'Observatoire de l'Islamophobie au Luxembourg (OIL) démontre la présence effective d'une discrimination spécifiquement dirigée vers les individus de confession musulmane.

Cependant, 82% de nos participants estiment que ces derniers sont bien intégrés socialement au Grand-Duché du Luxembourg, et 71,2% d'entre eux pensent que les individus de confession musulmane y sont moins discriminés que dans les pays qui lui sont frontaliers (France, Allemagne, Belgique).

Nos résultats soulignent une baisse générale de 12% des actes islamophobes perçus chez nos participants entre 2017 (38,2%) et 2018 (26,2%), année de création de l'OIL. Les expériences d'Islamophobie vécues quant à elles, ont baissées de 3,8% entre 2017 (25%) et 2018 (21,2%).

L'approche intersectionnelle qui a été adoptée permet de mettre en lumière l'hétérogénéité des situations de discriminations selon les groupes sociaux. En effet, certains individus étant susceptibles d'être discriminés sur base d'autres critères (la situation de handicap, le port de signe religieux, la vulnérabilité particulière résultante de la situation économique, les jeunes et les seniors) recouvrent un taux d'Islamophobie perçue et vécue supérieur à la moyenne du reste de nos participants. La dimension genrée des expériences d'Islamophobie démontre que les femmes (25,5%) en sont légèrement plus victime que les hommes (24,6%).

Aussi, l'Islamophobie reste fortement soumise à un phénomène de non-déclaration de la part des victimes. Par exemple, en 2018, environ 5,7% des cas d'Islamophobie vécus par nos participants ont été déclarés de manière formelle ou informelle. Enfin, le monde du travail, les médias, la voie publique et la politique sont en tête de liste des domaines concernés par l'Islamophobie, qu'elle soit perçue et vécue.

Abstract

This first report of the Observatory of Islamophobia in Luxembourg (OIL) demonstrates the actual presence of discrimination specifically directed towards individuals of Muslim faith.

However, 82% of our participants believe that they are socially integrated in the Grand Duchy of Luxembourg, and 71.2% of them think that people of Muslim faith are less discriminated against than it is the case in bordering countries (France, Germany, Belgium).

Our results highlight a general decrease of 12% in Islamophobic acts reported by our participants between 2017 (38.2%) and 2018 (26.2%), year of creation of the OIL. Experiences of Islamophobia, as for them, fell by 3.8% between 2017 (25%) and 2018 (21.2%).

The intersectional approach that has been adopted makes it possible to highlight the heterogeneity of situations of discrimination according to social groups. Indeed, some individuals who are likely to be discriminated against on the basis of other criteria (the situation of disability, the wearing of religious symbols, vulnerability resulting from the economic situation, young people and seniors) include a rate of perceived and experienced Islamophobia that is above the average of the rest of our participants. The gendered dimension of islamophobic experiences shows that women (25.5%) are slightly more victimized than men (24.6%).

Also, Islamophobia remains highly subject to a phenomenon of non-declaration by the victims. For example, in 2018 about 5,7% of cases of Islamophobia experienced were formally or informally reported by our participants. Finally, the work entourage, the media, public places and politics are at the top of the list of areas concerned by Islamophobia, whether it is perceived and lived.





Resumé

Dësen éischten Rapport vum Observatoire vun der Islamophobie zu Lëtze-buerg (OIL) weist op déi aktuell Präsenz vun Diskriminatioun géintwärtig vun Eenzelpersonen mat muslimesche Glawen hin.

82% vun deene Leit, déi bei eiser Emfro matgemaach hunn, gleewen datt se sozial zu Lëtzebuerg integréiert sinn, an 71,2% vun hinnen mengen, datt d'Leit mat muslimesche Glawen hei am Land manner diskriminéiert ginn, wéi an de Nopeschlänner.

Äis Resultater weisen op en allgemenge Réckgang vun 12% -bezunn op d'Unzuel vun islamophoben Akten vun eisen Participanten am Joer 2018 (26,2%) par rapport vun 2017 (38,2%) hinn. D'erliefte islamophobesch Erfahrungen sin tëscht 2017 (25%) an 2018 (21,2%) um 3,8 Prozentpunkten gefall.

Déi intersektional Approche déi benotzt gouf, mécht et méiglech, d'Hétérogénéité vu Situatiounen vun Diskriminatioun no soziale Gruppen ze belichten. Tatsächlech droen a puer Eenzelpersonen, déi méiglecherweis op Basis vun anere Critèren (d'Situatioun vu Behënnerung, d'Droen vu reliéisene Symboler, dée delikat wirtschaftlecher Situatioun, jonk Leit a Senioren) diskriminéiert kënnen ginn, zu engem erhéichten Taux vun Islamophobie bei, en Taux, deen iwwert dem Duerchschnitt vum Rescht vun de Leit leit, déi bei eiser Emfro matgemaach hun. Déi geschlechtleche Dimensioun vun den Islamophobie-Erfahrungen weist, datt d'Fraen (25,5%) éichter Affär wéi Männer (24,6%) sinn.

Och bleift d'Islamophobie dem Phänomen vun der « non-déclaration » vun den Affär ennerworf. Zum Beispill, am Joer 2018 goufen ongeféier 5,7% vun de Fäll vun erliefte Islamophobie formell oder informell vun eisen Participanten gemellt. Un der Spëtzt vun Pläazen bzw. Gebidder wou sech Islamophobie no äiser Emfro an den Signalisatiounen manifestéiert sinn d'Aarbechtsfeld, d'Medien, d'ëffentlech Pläazen an d'Politik.



Sommaire

Introduction	10
L'Islamophobie en quelques mots	12
L'Islamophobie en chiffres	14
* Méthodologie	14
- <i>Caractéristiques de nos participants</i>	<i>15</i>
* Résultats	25
- <i>Opinion de nos participants au sujet de la communauté musulmane et de l'Islamophobie au Grand-Duché du Luxembourg</i>	<i>25</i>
- <i>Islamophobie Perçue et Vécue pour les années 2017 et 2018</i>	<i>29</i>
* Zoom sur 2018	38
- <i>Islamophobie Perçue en 2018 : Domaines et types d'actes concernés</i>	<i>38</i>
- <i>Islamophobie Vécue en 2018 : Domaines et types d'actes concernés</i>	<i>42</i>
L'Islamophobie dans les faits	46
* Exemples de cas d'actes Islamophobes	46
- <i>Le Travail</i>	<i>46</i>
- <i>La Politique</i>	<i>47</i>
- <i>Milieu associatif</i>	<i>49</i>
- <i>Les Transports</i>	<i>50</i>
- <i>L'éducation/La formation</i>	<i>51</i>
* Avancées positives dans la lutte contre l'Islamophobie	53
* <i>Autorisation du port du voile sur la photo du permis de conduire</i>	<i>54</i>
Conclusions et Préconisations	55



Mosquée Centrale de Cologne

Introduction

Présente en Europe depuis plus d'un millénaire et ayant contribué activement à sa construction identitaire, la communauté musulmane souffre aujourd'hui d'une stigmatisation indéniable de la part de certains acteurs politiques. Bien que les individus de confession musulmane soient socialement intégrés depuis plusieurs générations, leur visibilité sociale semble être un défi politique de taille pour certaines sociétés occidentales.

C'est dans cette dynamique que s'est ancrée la création de l'Observatoire de l'Islamophobie au Luxembourg (OIL) en janvier 2018. Cet organisme a vocation à lutter contre les discriminations d'une manière générale mais particulièrement contre le mal social que représente l'Islamophobie en Europe. La mission de l'OIL se manifeste par un travail d'information, de prévention et de sensibilisation à la lutte contre l'Islamophobie, auprès de nos concitoyens, des institutions et des pouvoirs publics.

En effet, l'Islamophobie ne devrait pas être considérée comme un problème concernant exclusivement la communauté musulmane mais avant tout comme un défi social devant être surmonté par toute la société luxembourgeoise.

A cet égard, le Grand-Duché du Luxembourg offre un terrain favorable à l'endiguement de ce phénomène. Contrairement aux pays qui lui sont frontaliers, il ne connaît pas de passé colonial ayant façonné directement l'image

des musulmans. De plus, le Grand-Duché du Luxembourg est un pays multiculturel qui héberge sur son sol 170 nationalités différentes représentant un taux d'étrangers de 47,9% (Cf. Le portail officiel du Grand-Duché du Luxembourg). Aussi, encore à ce jour, le pays reste une terre d'asile pour de nombreuses communautés persécutées qu'elles soient musulmanes ou non. Enfin, la population musulmane y est bien intégrée socialement et n'est pas sujette à la ghettoïsation. Elle est aussi représentée dans sa quasi-totalité par un corps central, la Shoura. Cette institution regroupe aujourd'hui une dizaine d'associations islamiques issues de tout le pays qui demeurent autonomes dans leur fonctionnement et leur organisation. La Shoura remplit, entre autre, la fonction d'interlocuteur avec les autorités, les pouvoirs publics, les élus politiques ainsi que les représentants des autres cultes. Ainsi, la communauté musulmane luxembourgeoise voit ses intérêts défendus par cette nouvelle entité centrale représentative créée dans une perspective de dialogue et de cohésion sociale.

Bien que la situation concernant l'Islamophobie semble bien meilleure au Luxembourg que dans les pays voisins, nous sommes con-

frontés à une absence totale de chiffres officiels traitant du sujet. Pour l'instant, l'OIL ne peut se baser que sur les constatations faites sur le terrain qui, bien évidemment, ne permettent pas de tirer de conclusions fiables à l'échelle nationale.

L'Islamophobie est-elle présente au Grand-Duché du Luxembourg ? Quelle évolution subit ce phénomène ? Qui sont les principales victimes ? Quels domaines de la vie sont concernés ? Quels actes islamophobes sont les plus récurrents ? Quelles préconisations permettront de prévenir et d'endiguer l'Islamophobie ?

Pour sa 1^{ère} édition, cette évaluation de l'Islamophobie au Grand-Duché du Luxembourg tentera de répondre à ces questions. Pour cela, nous aborderons dans un premier temps en chiffre la perception et les expériences d'Islamophobie dans la vie des participants à notre enquête. Dans un second temps, nous présenterons quelques exemples de cas d'Islamophobie déclarés auprès de l'OIL. Puis, nous conclurons ce rapport avec quelques préconisations.

Enfin, il est capital de préciser que cette enquête n'a ni vocation à être instrumentalisée ni à être récupérée politiquement. Elle a pour but d'évaluer objectivement l'Islamophobie au Luxembourg afin de s'engager de façon proactive dans la construction du vivre ensemble, loin de toute position victimaire.

L'Islamophobie

en quelques Mots

Sur le plan étymologique, l'Islamophobie se définit comme la peur ou la crainte de l'Islam, alors que dans les faits ce terme représente l'hostilité envers l'Islam et les musulmans.

Né au début du 20^{ème} siècle, ce sont les administrateurs-ethnologues français, Alain Quellien, Maurice Delafosse et Paul Marty, spécialisés dans les études de l'Islam ouest-africain ou sénégalais qui ont utilisés le mot « *Islamophobie* » pour la première fois. Bien que le terme soit récent, l'Islamophobie est apparue dès les premiers contacts de l'Islam avec les autres religions et cultures et a augmenté sensiblement après certaines réactions aux attentats du 11 septembre 2001 (Cf. rapport spécial du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 2008).

L'Islamophobie a été définie de différentes façons en fonction des périodes, des lieux ou des organismes s'intéressant à ce concept. A titre d'exemple, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) définit cette notion comme « *une forme contemporaine de racisme et de xénophobie motivée par la peur infondée, la méfiance et la haine des musulmans et de l'Islam. L'Islamophobie se manifeste aussi par l'intolérance, la discrimination, l'inégalité de traitement, les préjugés, les stéréotypes, l'hostilité et le discours public défavorable. Différencier du racisme et de la xénophobie classique, l'Islamophobie est principalement basée sur la stigmatisation d'une religion et ses adeptes, et en tant que telle, l'Islamopho-*



bie est un affront aux droits de l'Homme et de la dignité des musulmans».

Le Collectif Contre l'Islamophobie en France (CCIF) quant à lui définit l'Islamophobie comme « *L'ensemble des actes de discrimination ou de violence contre des institutions ou des individus en raison de leur appartenance, réelle ou supposée, à l'Islam* », c'est cette définition qui a également été adoptée par l'OIL.

Un débat linguistique pour savoir s'il s'agissait d'Islamophobie, de racisme antimusulmans ou d'actes antimusulmans a été posé par certains protagonistes. Ce débat reste cependant marginal puisque que le terme « *Islamophobie* » est largement entré dans les mœurs dans toutes les sphères de la société tant au niveau national qu'international. Débat d'autant plus marginal lorsque l'on observe l'ampleur des problématiques

liées aux discriminations à l'intention des musulmans.

En effet, à travers le monde (Etats unis, Europe, Chine, Birmanie), de nombreuses organisations expriment un discours haineux envers l'Islam et les musulmans, et font preuve parfois d'une violence extrême. Heureusement, d'autres organisations luttant contre les inégalités sociales, les discriminations ou particulièrement contre l'Islamophobie prennent ce problème à bras le corps. Nous pouvons citer en exemple le CCIF ou le CCIB en Belgique, la Commission Européenne Contre le Racisme et l'Intolérance (ECRI), the Council on American-Islamic Relations (CAIR) aux Etats-Unis, Tell MAMA au Royaume Uni et plus récemment l'OIL au Grand-Duché du Luxembourg.





L'Islamophobie

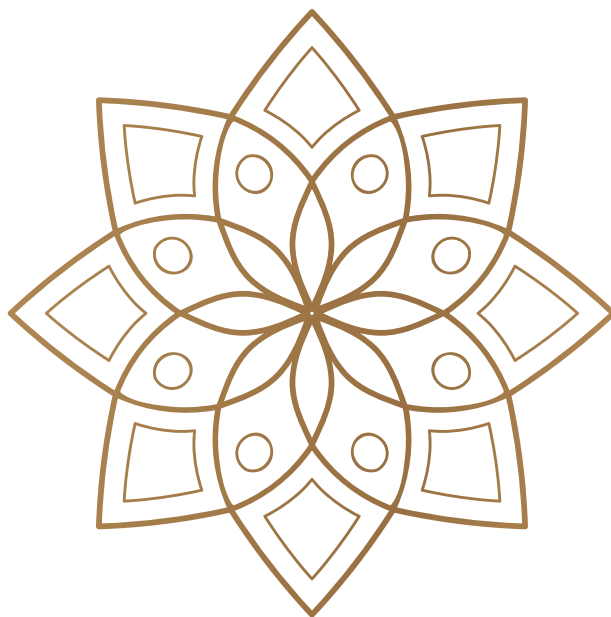
en Chiffres

Méthodologie

Pour mener à bien cette enquête nous avons interrogé 340 individus de confession musulmane choisis de façon aléatoire et sur base du volontariat.

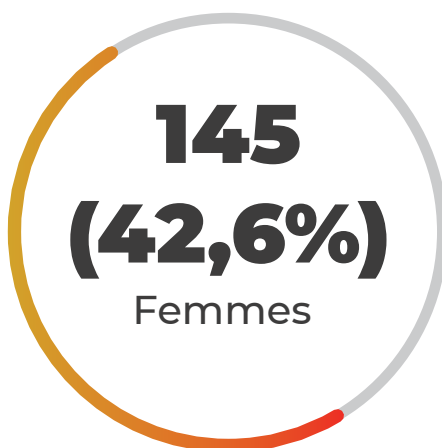
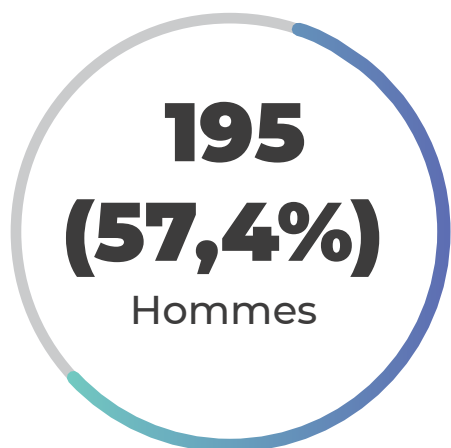
Après avoir détaillé certains critères socio-démographiques, nos participants devaient donner leur avis sur quelques points touchant la communauté musulmane au Grand-Duché du Luxembourg. Enfin, nous les avons interrogés sur l'Islamophobie dont ils ont été témoin (Islamophobie perçue) et dont ils ont été victime (Islamophobie vécue) durant l'année 2017 et l'année 2018.

Notre analyse se focalise sur la dimension genrée des expériences d'Islamophobie tout en nous attachant à développer une approche intersectionnelle (approche qui prend en considération plusieurs critères de discrimination) pour dresser un tableau de l'Islamophobie le plus précis possible. Pour cela nous avons jugé pertinent de prendre en considération d'autres critères de discrimination tels que l'âge, le port de signes religieux, la nationalité, l'origine ethno raciale, la situation de handicap, la situation familiale et la vulnérabilité particulière résultante de la situation économique.

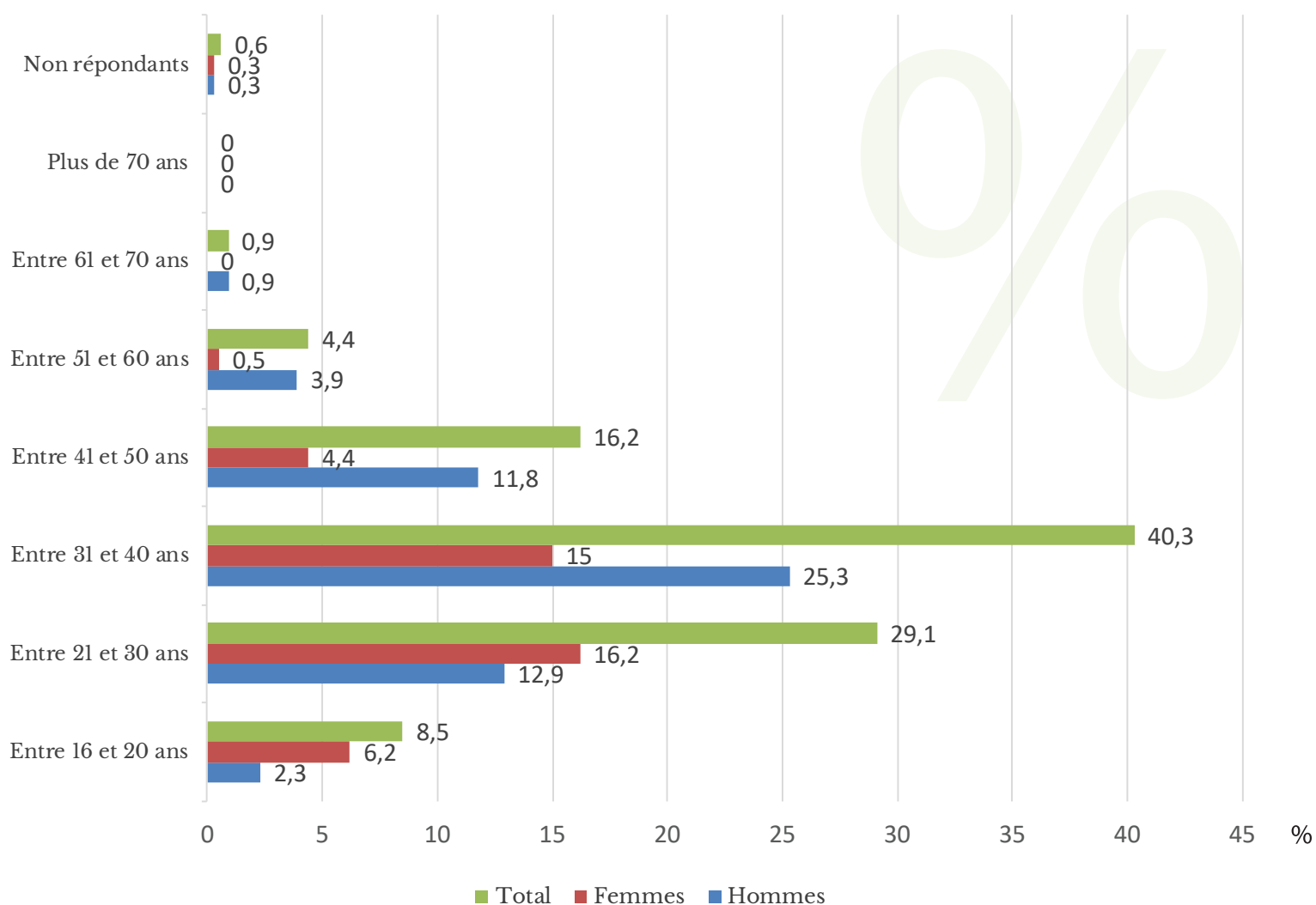


Caractéristiques de nos participants

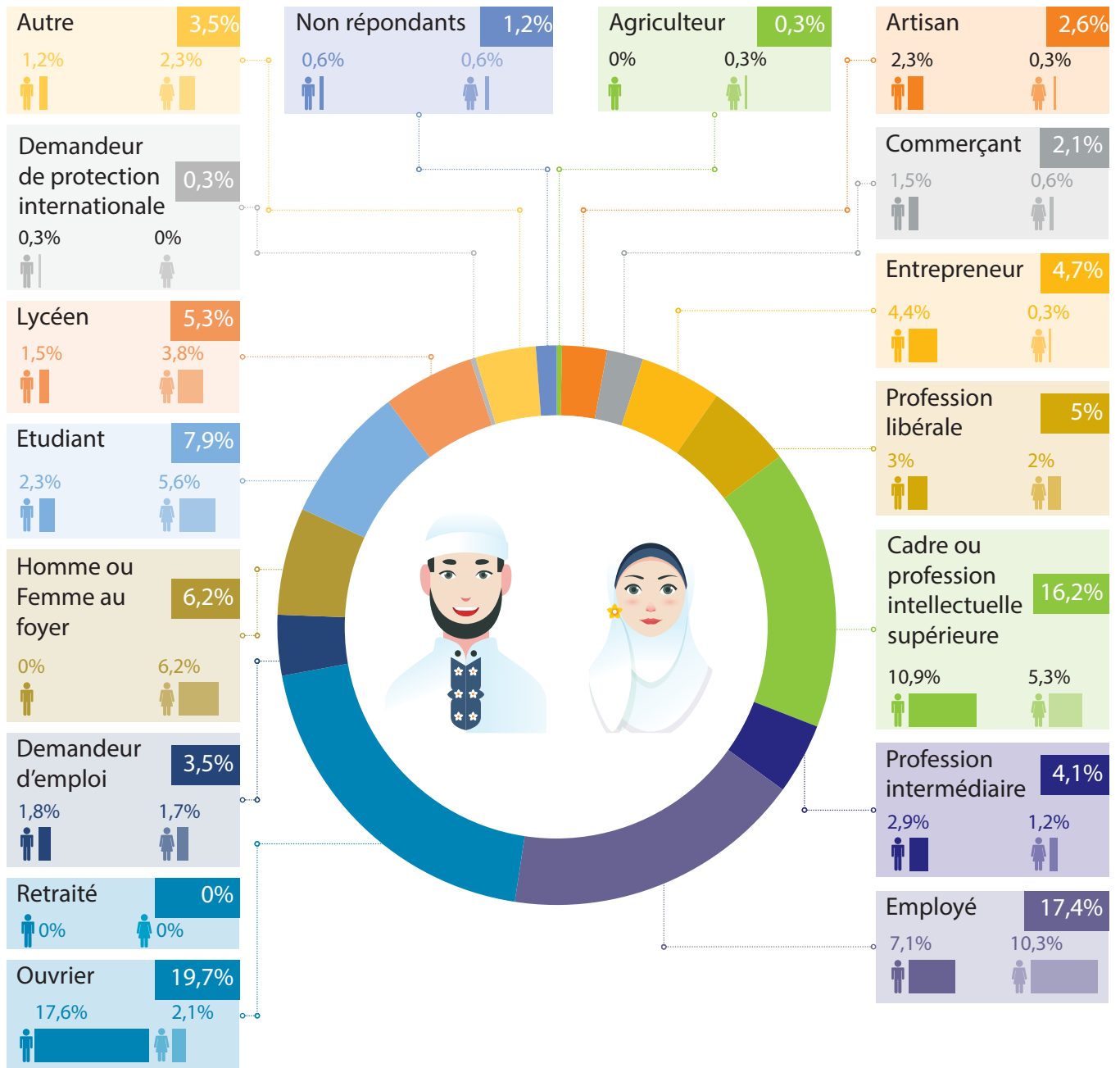
Sexe



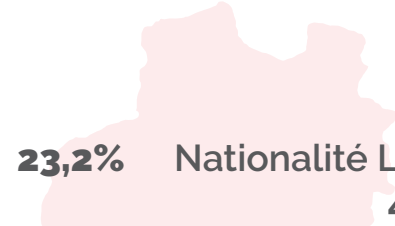
Catégories d'âge



Catégories socioprofessionnelles



Relation que les participants entretiennent avec le Luxembourg

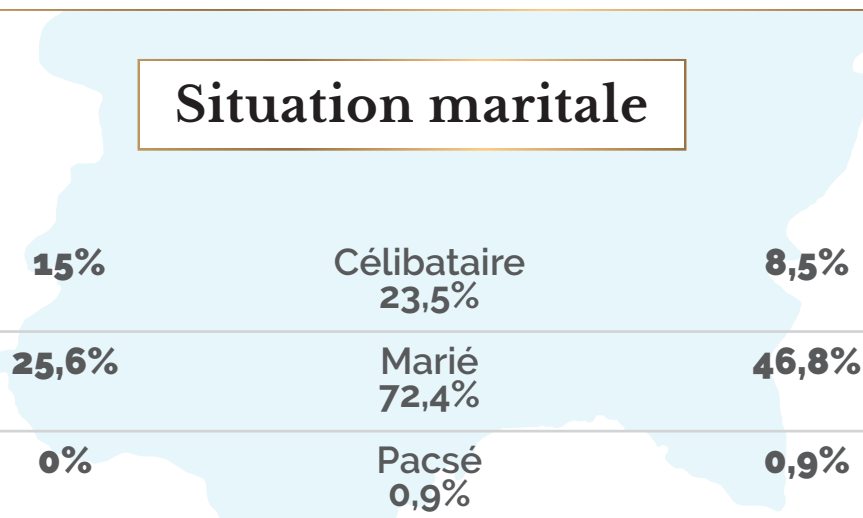


23,2%	Nationalité Luxembourgeoise	23,6%
	46,8%	
9,6%	Résidence Luxembourgeoise	21,2%
	30,8%	
7,1%	Travailleurs frontaliers	9,7%
	16,8%	
2,4%	Autre	2,6%
	5%	
0,3%	Non répondants	0,3%
	0,6%	

Précisons, que la population musulmane est estimée à 20 000 individus au Grand-Duché du Luxembourg, qui compte près de 600 000 habitants. Environ 1,3% d'entre elle a participé à notre étude.

Situation maritale et parentale de nos participants

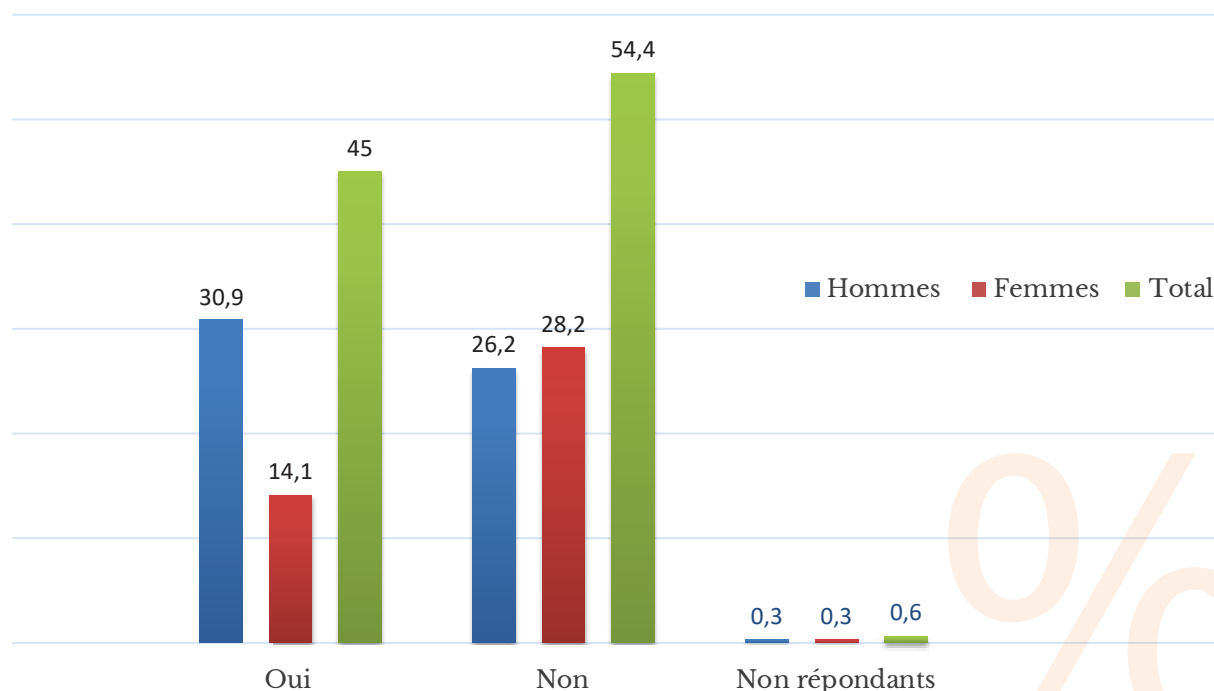
Situation maritale



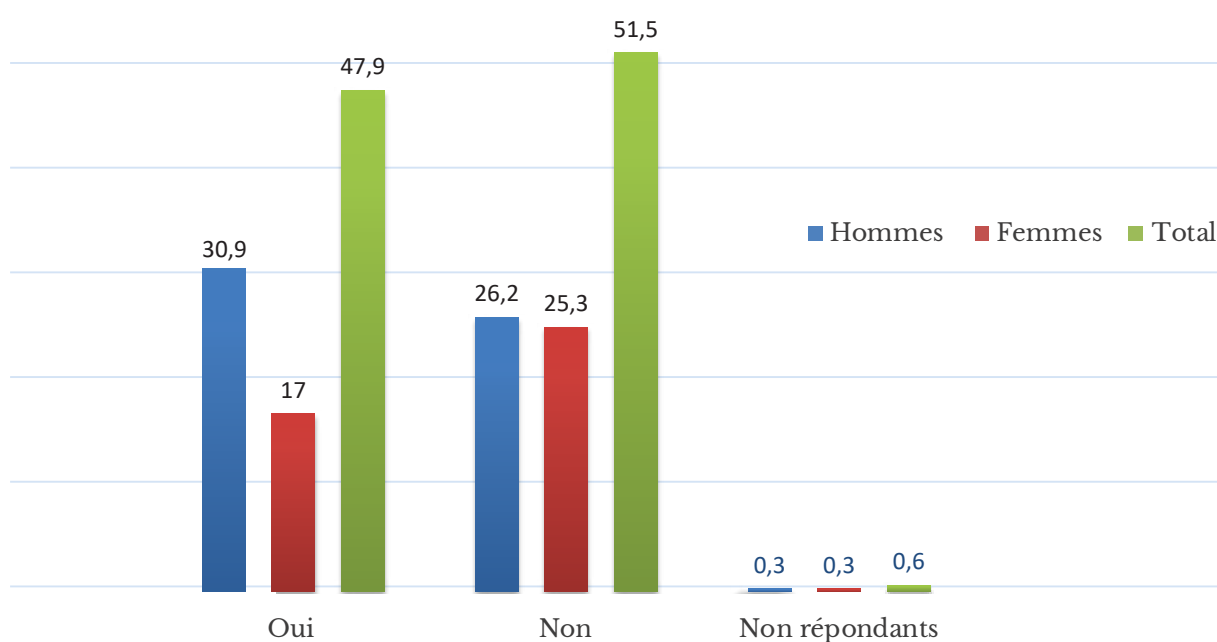
15%	Célibataire	8,5%
	23,5%	
25,6%	Marié	46,8%
	72,4%	
0%	Pacsé	0,9%
	0,9%	
1,7%	Divorcé	0,9%
	2,6%	
0,3%	Non répondants	0,3%
	0,6%	

Situation parentale

Au moins un enfant de moins de 6 ans



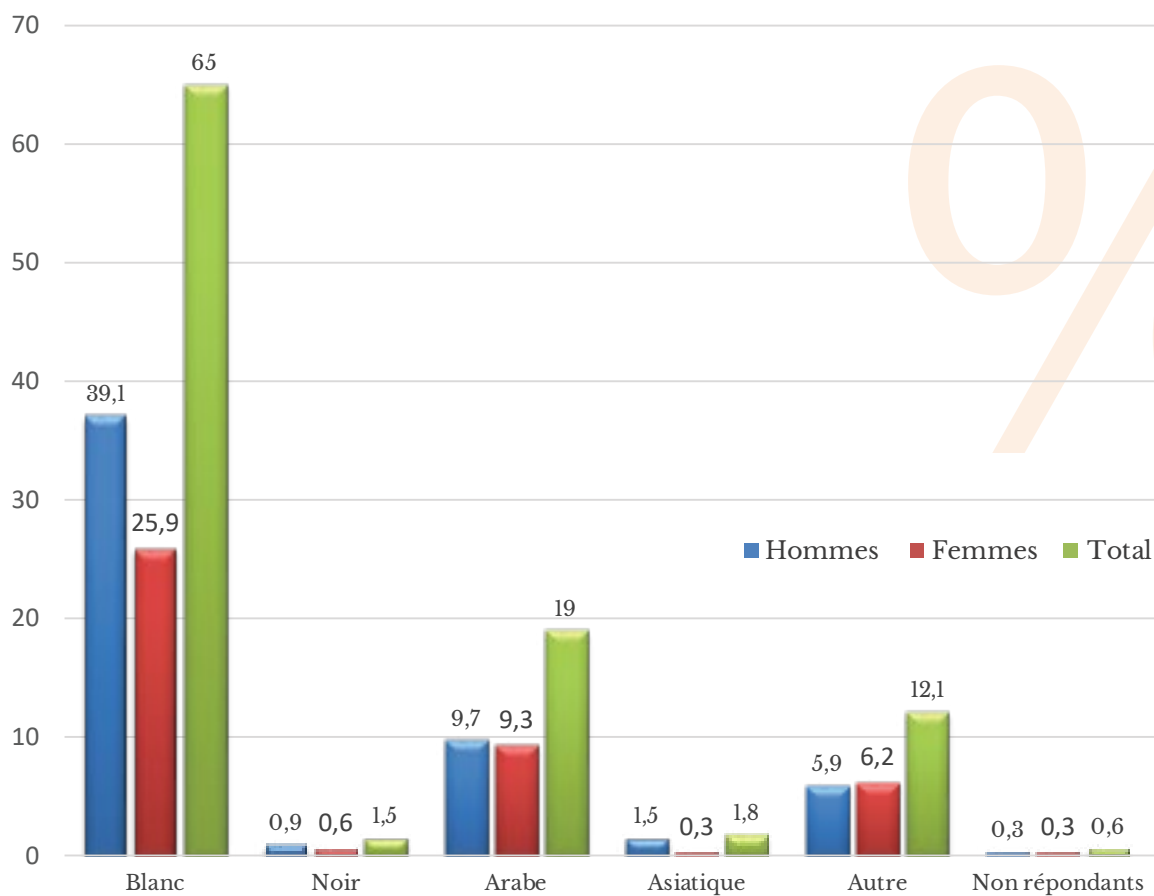
Au moins un enfant de plus de 6 ans



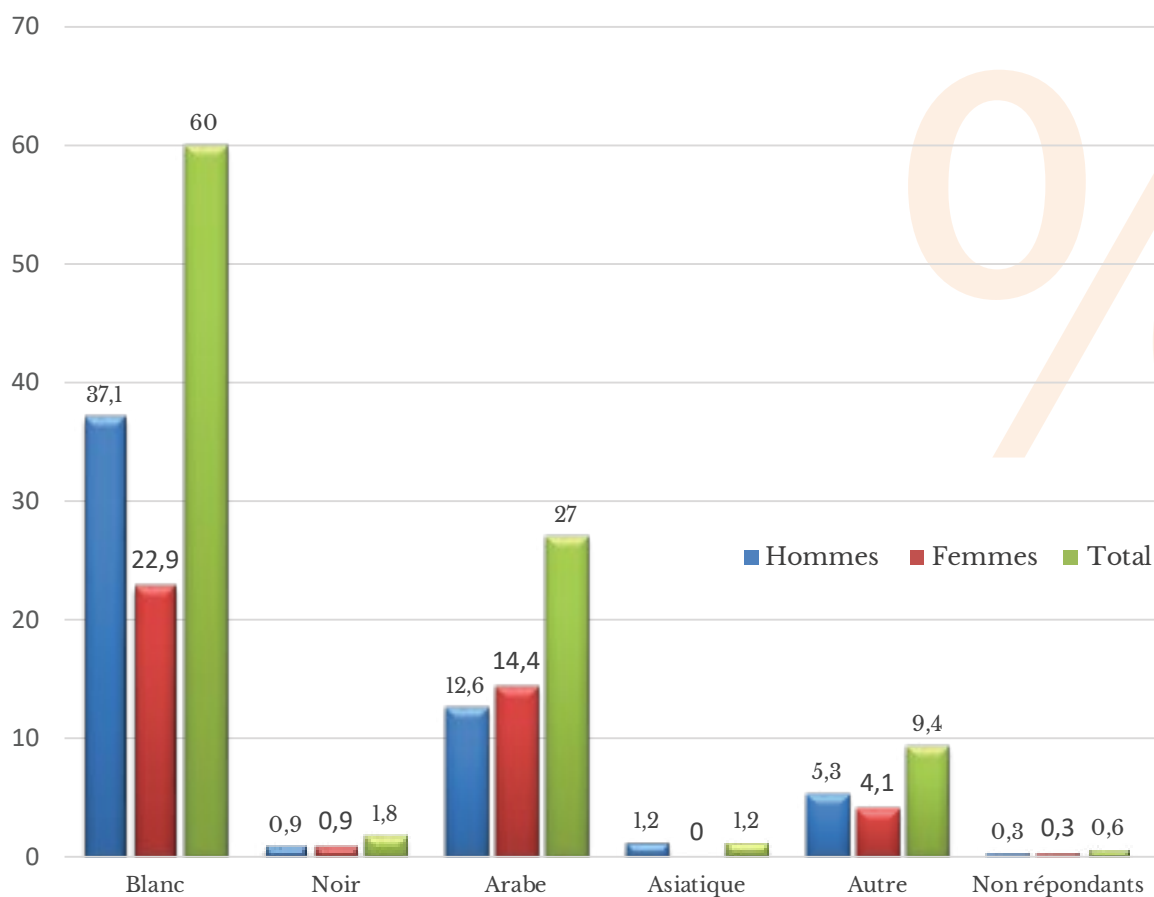
La situation familiale d'un individu n'influence pas, en règle générale, sur les compétences requises pour un poste. Néanmoins, dans la réalité, les employeurs sont souvent influencés par ces éléments d'ordre personnel. En effet, la situation maritale d'une personne et/ou le nombre d'enfants à charge peuvent avoir des répercussions professionnelles. C'est pour ces raisons que certains employeurs peuvent discriminer les individus n'ayant pas la situation familiale « normale ». Par extension, cette forme de discrimination peut être retrouvée dans d'autres domaines de la vie tels que ceux de la formation, des loisirs ou de l'accès au logement.

Appartenance ethno raciale reflétée par l'apparence physique et le nom de nos participants

Origine ethnique auto-perçue



Origine ethnique perçue par autrui

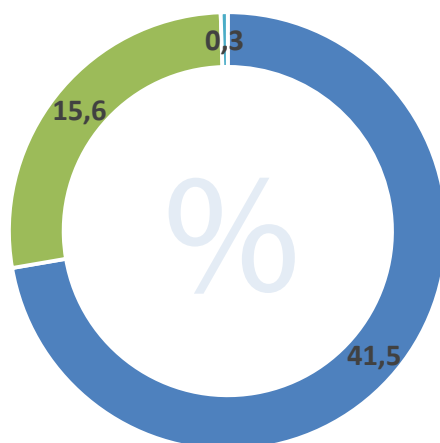


Les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée sont généralement fondées sur les caractéristiques apparentes d'une personne. Nous avons donc trouvé pertinent de s'intéresser à la manière dont les personnes pensent être vues par les autres plutôt que de leur demander à quelle(s) origine(s) elles s'identifiaient. C'est sur base de cette constatation et la consonance étrangère de leur nom que les données relatives à l'appartenance « ethno-raciale » de nos participants ont été obtenues.

Nom à consonance étrangère



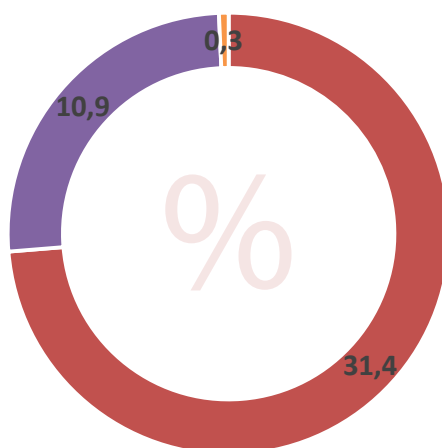
Hommes



■ Oui
■ Non
■ Non répondants



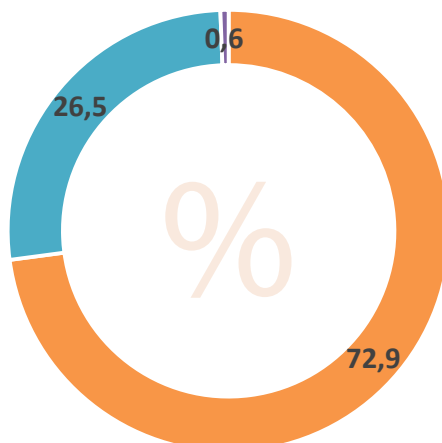
Femmes



■ Oui
■ Non
■ Non répondants

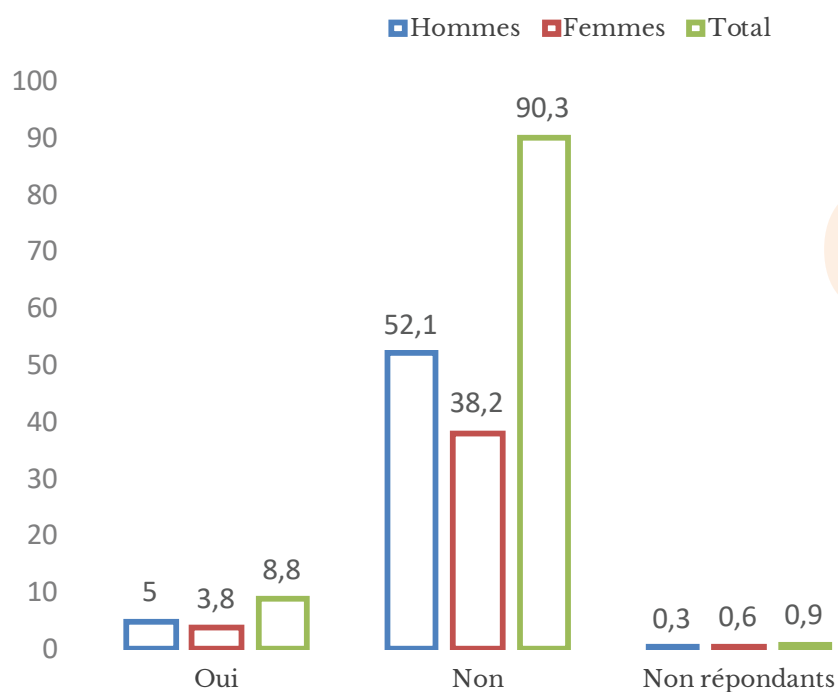


Total



■ Oui
■ Non
■ Non répondants

Situation de handicap



Dans cette enquête la notion de handicap a été considérée au sens large, **il s'agit des personnes qui subissent une limitation d'activité chronique ou durable liée à leur santé depuis au moins 6 mois**. Cette conception large de la définition de personnes handicapées est encouragée par la Convention internationale des droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006. **Sur 8,8% des participants en situation de handicap 6,5% d'entre eux ont déclarés administrativement leur situation.**



Port de signes religieux et culturels associés à l'Islam pour les hommes



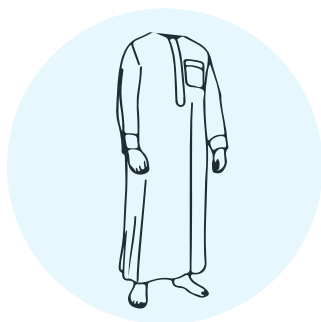
La barbe
27,4%



La taqya
0,3%



Le turban
0%



Le qamis
0%



Aucun
29,7%

Total
57,4%

La taqya est une sorte de bonnet et le qamis est une tunique longue (aussi appelé djellaba), tous deux sont portés dans certains pays musulmans.

Port de signes religieux et culturels associés à l'Islam pour les femmes



Le voile/Hijab

13%



Le turban

0,9%



Le niqab

1,5%



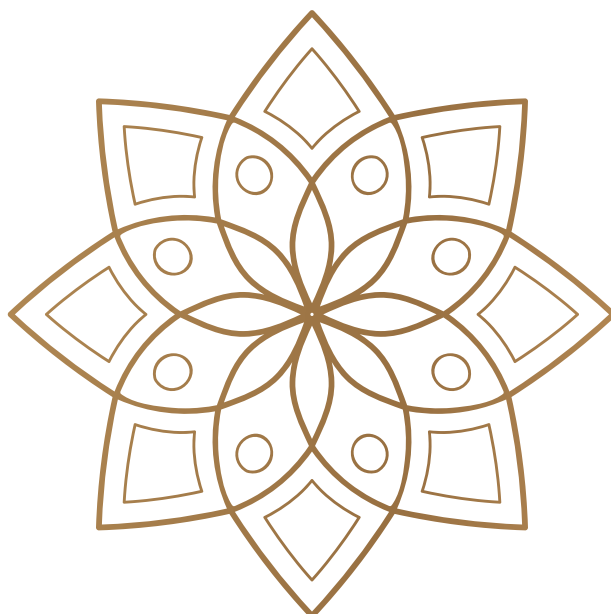
Aucun

27,2%

Total

42,6%

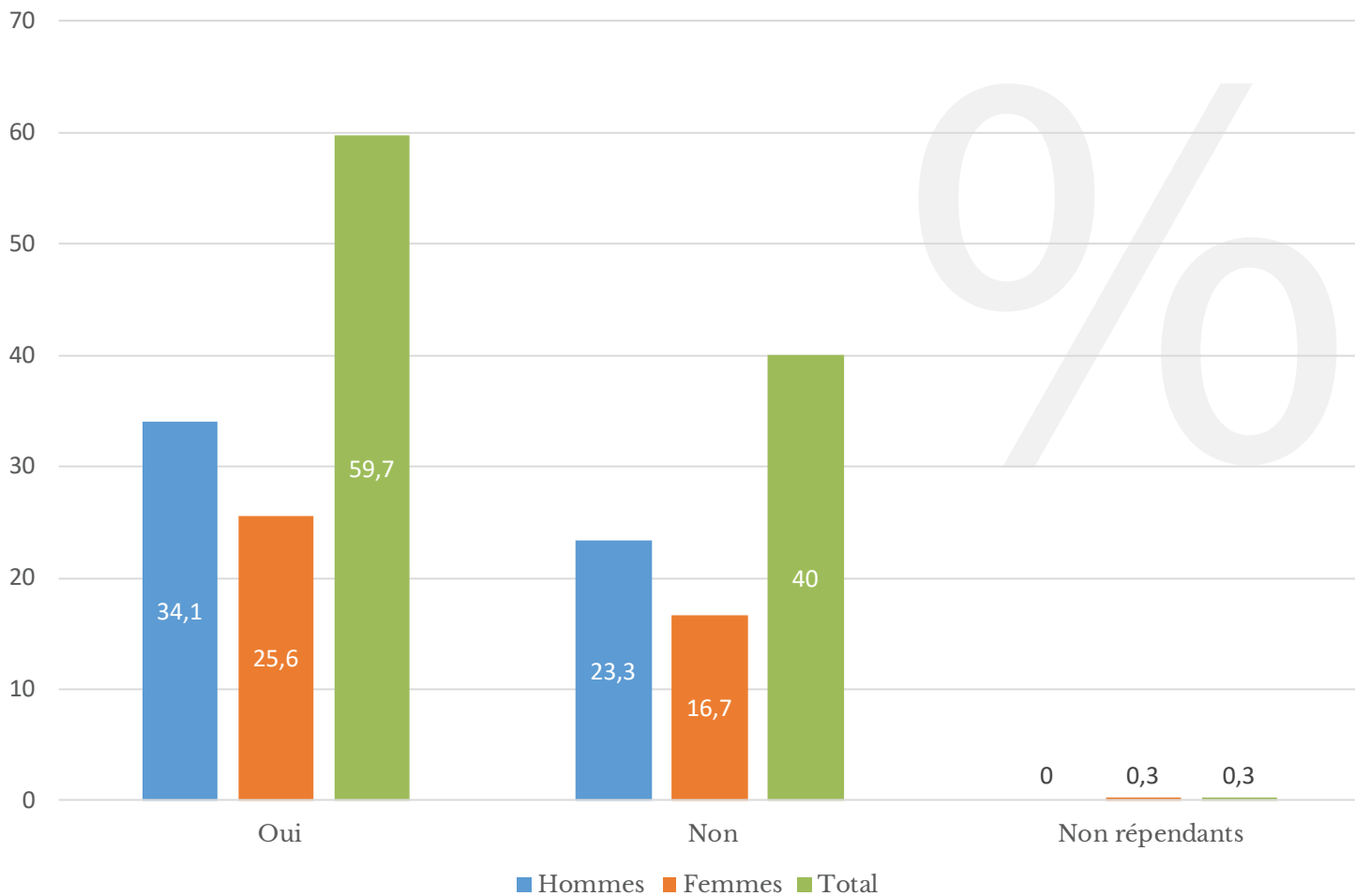
Le nombre de femmes portant le niqab (voile couvrant entièrement le visage) au Grand-Duché du Luxembourg est estimé à 15, un tiers d'entre elles a participé à notre étude.



Résultats

**Opinion de nos participants au sujet de la
communauté musulmane et de l'Islamophobie
au Grand-Duché du Luxembourg**

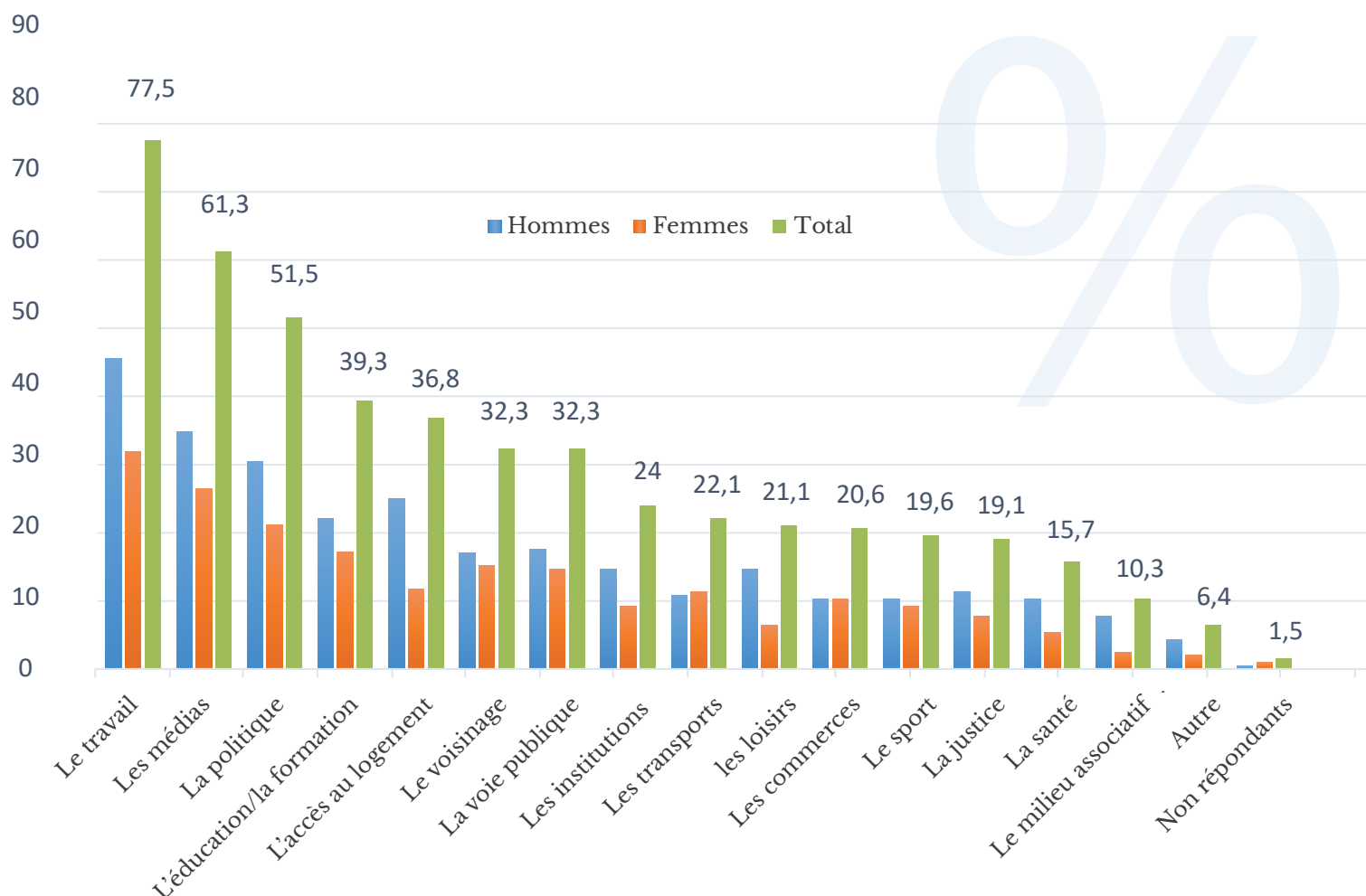
Présence ou non d'Islamophobie



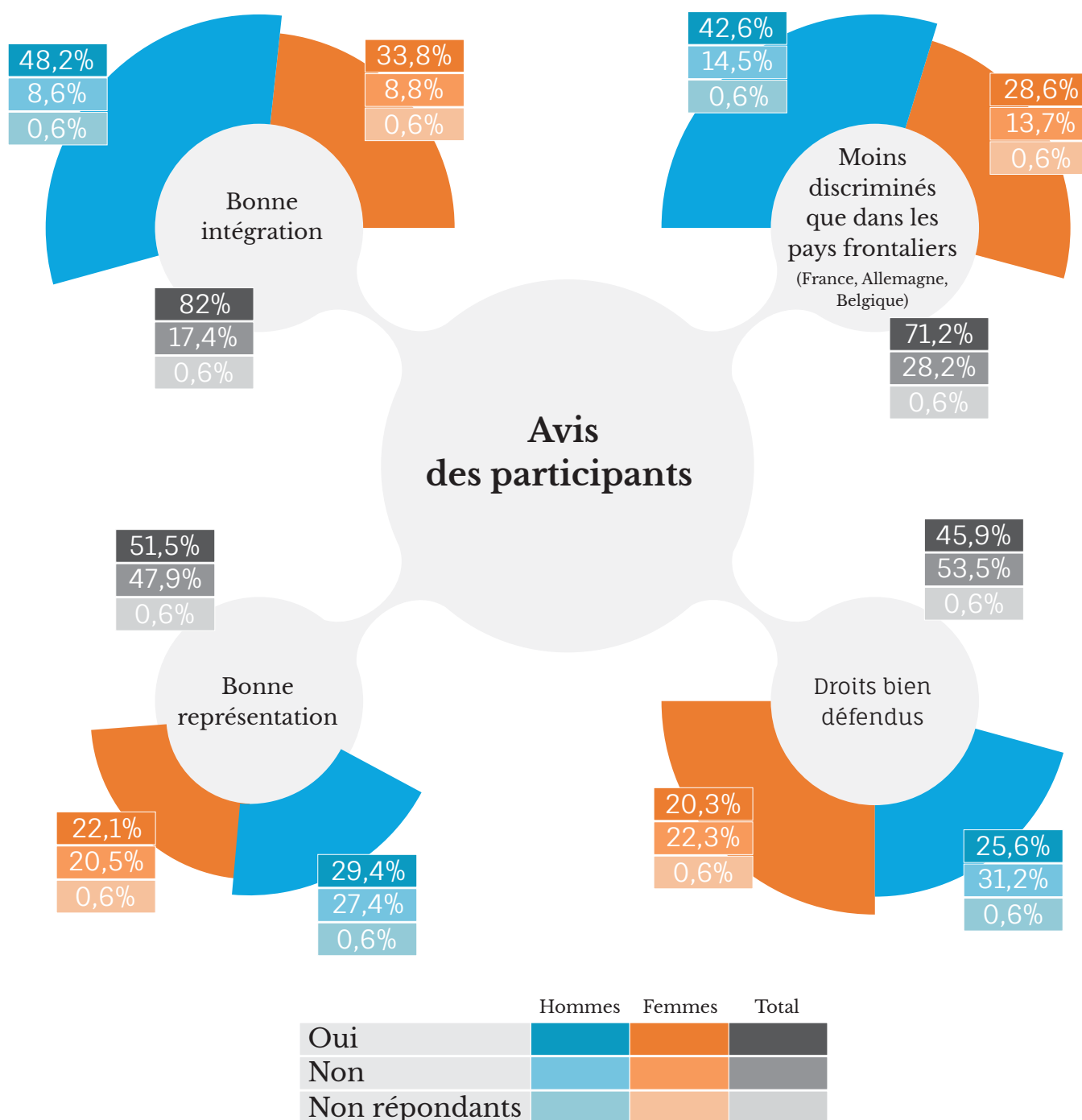
Après avoir rappelé la définition de l'Islamophobie comme étant «*l'ensemble des actes de discrimination ou de violence (verbale ou physique) contre des institutions ou des individus en raison de leur appartenance, réelle ou supposée, à l'islam*», nous avons demandé l'avis de nos participants concernant la présence ou non de ce phénomène au Grand-Duché du Luxembourg. Près de 60% d'entre eux pensent qu'il y a présence d'Islamophobie dans le pays, classant le travail, les médias et la politique en tête de liste des domaines concernés.



Classement des domaines sujets à l'Islamophobie selon les participants validant la présence de ce phénomène

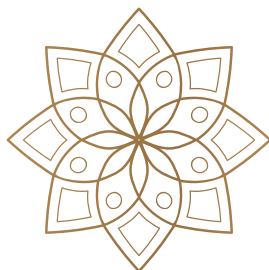


Avis des participants sur diverses situations touchant la communauté musulmane au Grand-Duché du Luxembourg

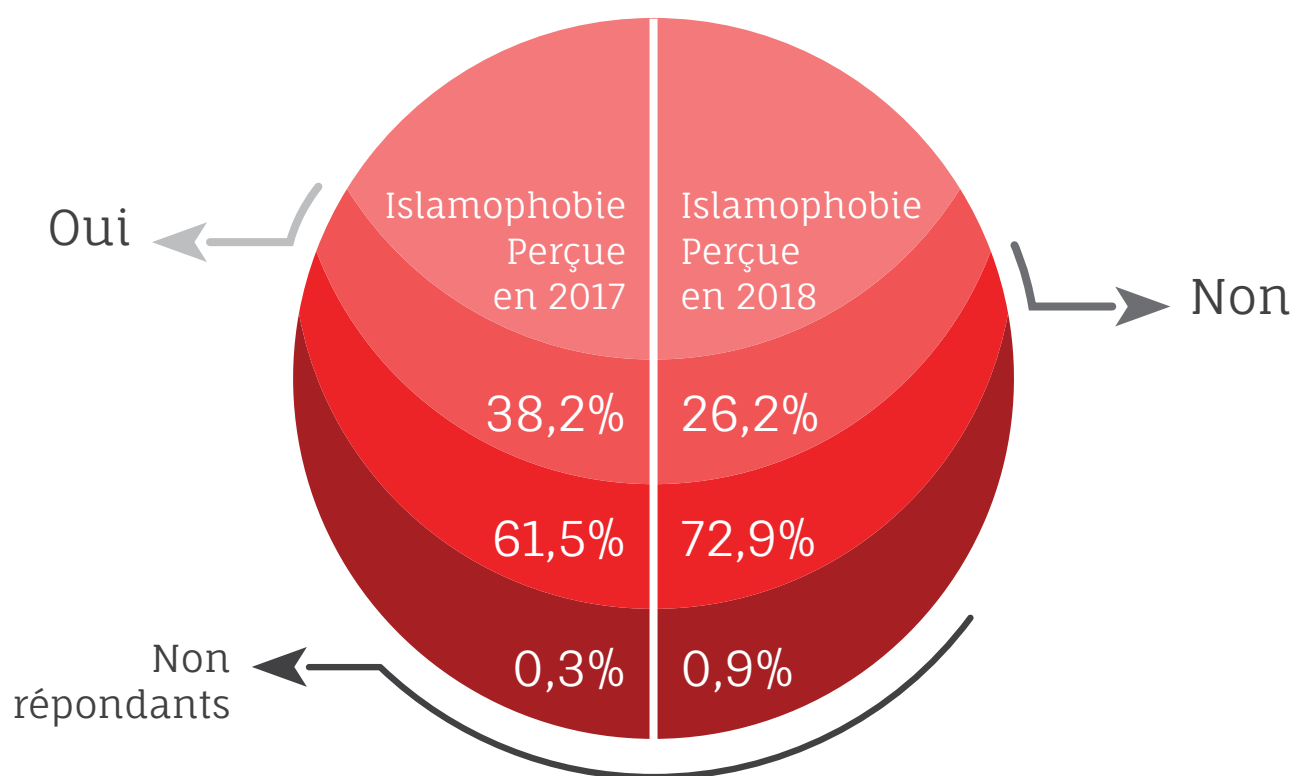


Exceptée la défense des droits de la communauté musulmane qui souffre d'une image légèrement négative, nos participants estiment majoritairement que les musulmans sont bien intégrés, moins discriminés que dans les pays frontaliers et bien représentés.

Islamophobie Perçue et Vécue au Grand-Duché du Luxembourg



Islamophobie Perçue



Depuis la création de l'OIL en 2018 nous pouvons observer une baisse de 12% des actes islamophobes perçus chez les participants à cette enquête. Que ce soit en 2017 ou en 2018 nous constatons un phénomène de non-déclaration de cette islamophobie observée. Environ 6,5% des actes islamophobes perçus par nos participants sont déclarés de manière formelle (à l'OIL, la Shoura, la justice, la direction des établissements, les services sociaux, etc.) ou informelle (à la famille, les amis, les collègues etc.).

Islamophobie Perçue au Grand-Duché du Luxembourg mise en parallèle avec d'autres critères de discrimination

Islamophobie Perçue 2017		Islamophobie Perçue 2018
Sexe		
41,8%	Hommes	28,1%
33,1%	Femmes	23,5%
Jeunes		
44,72%	16 - 20 ans	34%
Seniors		
33,3%	51 - 60 ans	20%
33,3%	61 - 70 ans	33,3%
-	Plus de 70 ans	-
Relation avec le Luxembourg		
44,7%	Nationalité Luxembourgeoise	27%
35,2%	Résidence Luxembourgeoise	31,4%
29,8%	Travailleurs frontaliers	15,8%
23,5%	Autre	11,8%
Situation maritale		
46,3%	Célibataire	23,8%
35,8%	Marié	26,4%
100%	Pacsé	66,6%
11,1%	Divorcé	11,1%
Situation parentale		
<i>Au moins un enfant de moins de 6 ans</i>		
39,2%	Oui	28,1%
37,3%	Non	23,8%

Islamophobie Perçue 2017	Situation parentale <i>Au moins un enfant de plus de 6 ans</i>	Islamophobie Perçue 2018
33,7%	Oui	25,2%
42,3%	Non	26,3%
Vulnérabilité particulière résultante de la situation économique		
-	Retraité	-
16,7%	Demandeur d'emploi	25%
28,6%	Homme ou Femme au foyer	28,6%
55,6%	Etudiant	14,8%
50%	Lycéen	44,4%
100%	Demandeur de protection internationale	100%
Nom à consonnance étrangère		
43,6%	Oui	27,6%
22,2%	Non	20%
Apparence ethno raciale perçue par autrui		
37,2%	Blanc	28,4%
50%	Noir	16,7%
41%	Arabe	22,7%
25%	Asiatique	0%
34,3%	Autre	21,8%
Situation de handicap		
43,3%	Oui	36,6%
37,7%	Non	24,7%
Port de signes religieux et culturels masculins associés à l'Islam		
49,5%	La barbe	37,6%
0%	La taqya	0%
-	Le turban	-
-	Le qamis	-
35,6%	Aucun	19,8%

Islamophobie
Perçue
2017

Port de signes religieux et culturels
féminins associés à l'Islam

Islamophobie
Perçue
2018

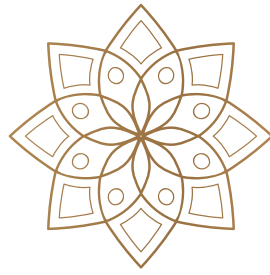
37,7%
33,3%
40%
30,4%

Le voile
Le turban
Le niqab
Aucun

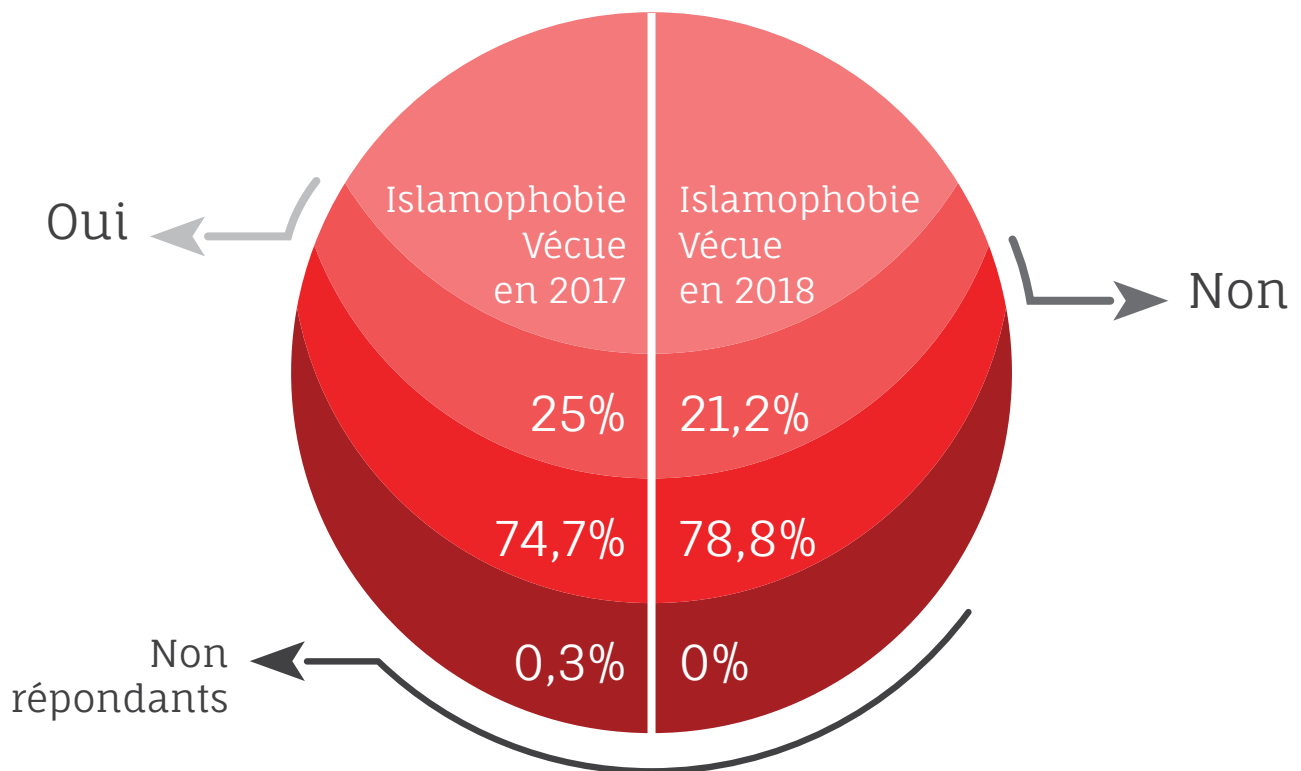
31,1%
33,3%
80%
16,3%

Les pourcentages se basent sur la population de chaque catégorie susmentionnée et non sur le nombre total des participants de notre enquête.

Chez nos participants, une baisse de l'Islamophobie perçue est observable dans plusieurs catégories d'individus susceptibles d'être discriminés sur base d'autres critères. Néanmoins, nous constatons une stagnation de l'Islamophobie perçue auprès des seniors de plus de 60ans, des individus divorcés, des hommes et femmes au foyer, des demandeurs de protection internationale ainsi que les femmes portant le turban. Malheureusement, une augmentation de l'Islamophobie perçue est à souligner chez les demandeurs d'emploi et les femmes portant le niqab.



Islamophobie Vécue



Entre 2017 et 2018 l'Islamophobie vécue par nos participants a baissé de 3,8%. Tout comme les actes islamophobes perçus, les actes islamophobes vécus sont eux aussi soumis à la loi du silence et subissent le phénomène de non-déclaration de la part des victimes ayant participé à cette enquête. En 2017, environ 10,8% de ces actes ont été déclarés de manière formelle ou informelle et seulement 5,7% en 2018.

Islamophobie Vécue au Grand-Duché du Luxembourg mise en parallèle avec d'autres critères de discrimination

Islamophobie Vécue 2017		Islamophobie Vécue 2018
Sexe		
24,6%	Hommes	20,6%
25,5%	Femmes	22,1%
Jeunes		
34,5%	16 - 20 ans	34,5%
Seniors		
6,7%	51 - 60 ans	0%
33,3%	61 - 70 ans	66,6%
-	Plus de 70 ans	-
Relation avec le Luxembourg		
27,7%	Nationalité Luxembourgeoise	22,6%
21%	Résidence Luxembourgeoise	22,9%
29,8%	Travailleurs frontaliers	15,8%
11,8%	Autre	5,9%
Situation maritale		
30%	Célibataire	22,5%
23,6%	Marié	20,3%
33,3%	Pacsé	0%
22,2%	Divorcé	22,2%
Situation parentale		
<i>Au moins un enfant de moins de 6 ans</i>		
27,5%	Oui	22,2%
23,2%	Non	19,5%

Islamophobie Perçue 2017	Situation parentale <i>Au moins un enfant de plus de 6 ans</i>	Islamophobie Perçue 2018
23,9%	Oui	19%
26,9%	Non	22,3%
Vulnérabilité particulière résultante de la situation économique		
-	Retraité	-
33,3%	Demandeur d'emploi	25%
33,3%	Homme ou Femme au foyer	23,8%
33,3%	Etudiant	18,5%
38,9%	Lycéen	44,4%
0%	Demandeur de protection internationale	100%
Nom à consonnance étrangère		
30,6%	Oui	24,2%
10%	Non	11,1%
Apparence ethno raciale perçue par autrui		
37,2%	Blanc	28,4%
50%	Noir	16,7%
41%	Arabe	22,7%
25%	Asiatique	0%
34,3%	Autre	21,8%
Situation de handicap		
43,3%	Oui	36,6%
37,7%	Non	24,7%
Port de signes religieux et culturels masculins associés à l'Islam		
32,3%	La barbe	30,1%
0%	La taqya	0%
-	Le turban	-
-	Le qamis	-
17,8%	Aucun	11,9%

46,7%
33,3%
40%
14,1%

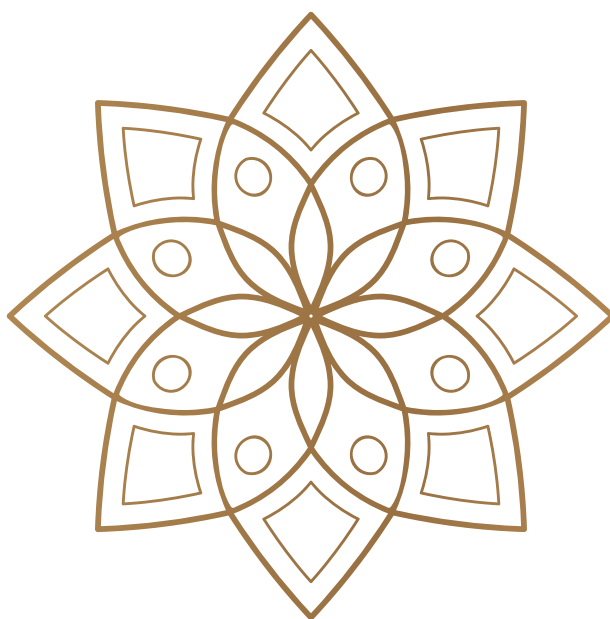
Le voile
Le turban
Le niqab
Aucun

33,3%
0%
100%
13%

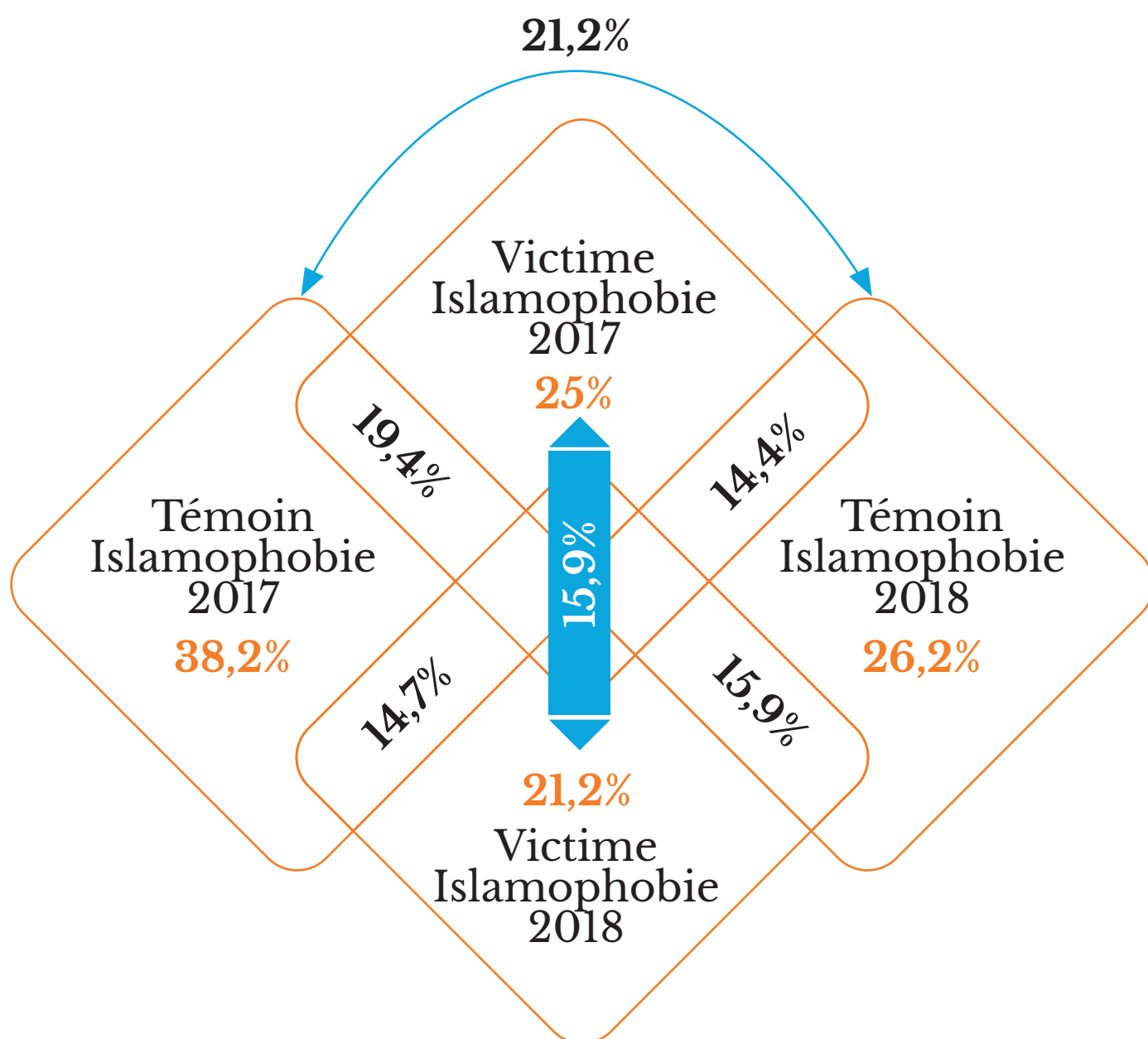
Les pourcentages se basent sur la population de chaque catégorie susmentionnée et non sur le nombre total des participants de notre enquête.

Chez les participants à cette enquête, entre 2017 et 2018, nous remarquons une stagnation de l'Islamophobie vécue chez les jeunes entre 16 et 20 ans, les individus divorcés et les hommes portant la taqya. Une augmentation de l'Islamophobie vécue est constatée chez les plus de 60 ans, les résidents luxembourgeois, les lycéens, les demandeurs de protection internationale, les individus n'ayant pas de nom à consonance étrangère ainsi que les femmes portant le niqab.

Enfin, qu'il s'agisse d'Islamophobie perçue ou vécue par nos participants en 2018, un taux supérieur à la moyenne a été relevé chez les individus susceptibles d'être discriminés sur base d'autres critères (les jeunes, les seniors de plus de 60 ans, les individus ayant au moins un enfant de moins de 6 ans, les hommes et les femmes au foyer, les lycéens, les demandeurs de protection internationale, les individus ayant un nom à consonance étrangère, les personnes en situation de handicap, les hommes portant la barbe, les femmes portant le voile et celles portant le niqab).



Cumul des expériences d'Islamophobie vécues et observées entre 2017 et 2018 au Grand-Duché du Luxembourg



Le fait de s'intéresser au cumul des expériences d'Islamophobie nous permet de constater que 21,2% des participants à cette enquête ont été témoin d'actes islamophobes en 2017 ainsi qu'en 2018 et 15,9% d'entre eux ont été victime d'Islamophobie en 2017 et en 2018.

Zoom sur 2018

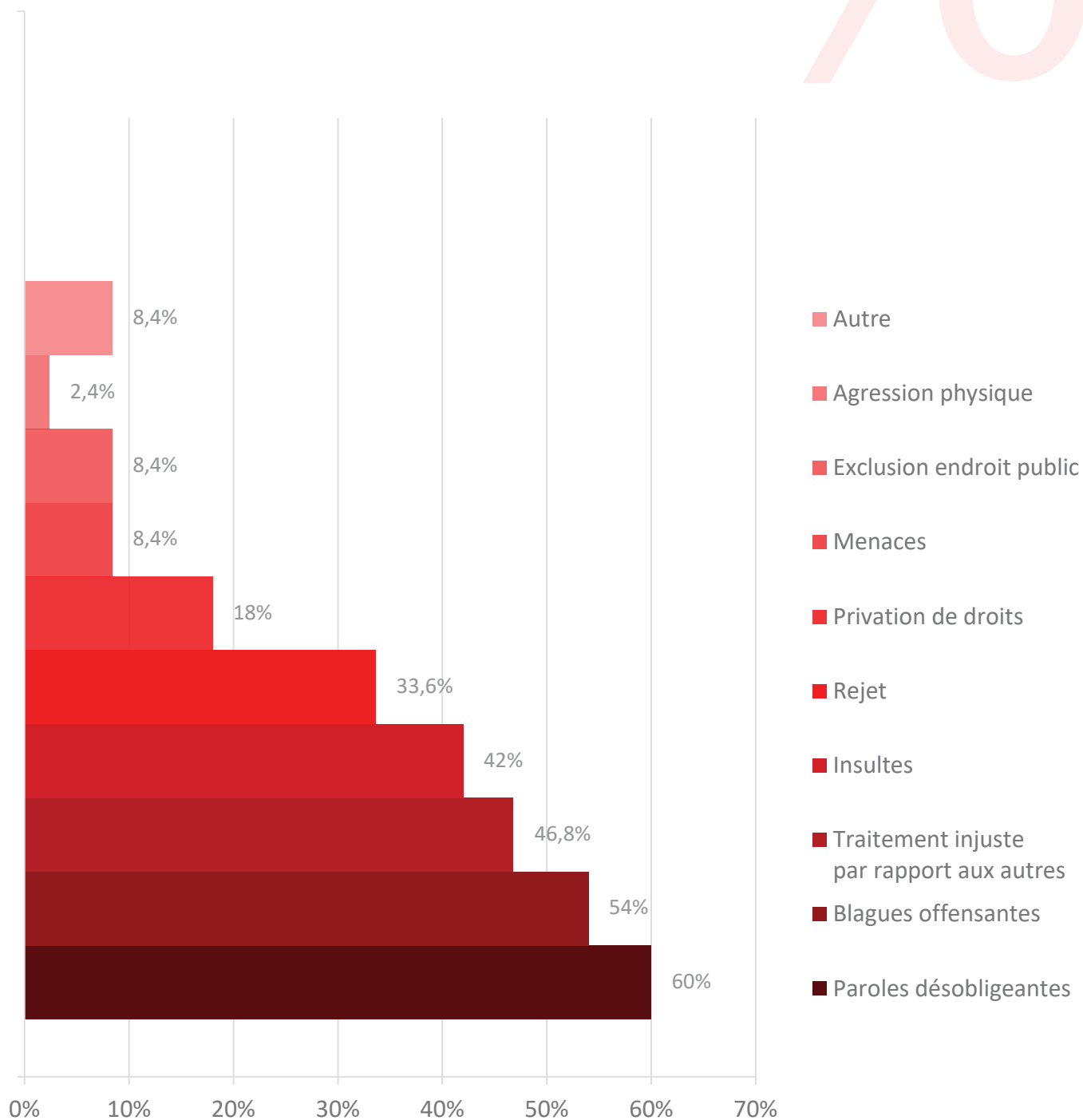
Islamophobie Perçue en 2018 : Domaines et types d'actes concernés

	Actes islamophobes perçus									
	Paroles désobligeantes	Blagues offensantes	Traitement injuste par rapport aux autres	Insultes	Rejet	Privation de droits	Menaces	Exclusion endroit public	Agression physique	Autre
Le travail	32,40%	34,80%	26,40%	20,40%	19,20%	8,40%	6%	4,80%	2,40%	3,60%
Les médias	31,20%	30%	28,80%	27,60%	21,60%	10,80%	7,20%	6%	1,20%	3,60%
La voie publique	24%	20,40%	18%	21,60%	13,20%	9,60%	6%	6%	0%	2,40%
La politique	21,60%	21,60%	20,40%	21,60%	16,80%	9,60%	6%	4,80%	0%	1,20%
Les commerces	16,80%	12%	12%	12%	13,20%	6%	6%	6%	1,20%	0%
Le voisinage	10,80%	9,60%	8,40%	7,20%	4,80%	2,40%	0%	1,20%	2,40%	0%
Les loisirs	15,60%	14,40%	8,40%	14,40%	9,60%	6%	7,20%	4,80%	0%	0%
L'éducation/la formation	13,20%	10,80%	10,80%	9,60%	8,40%	7,20%	2,40%	2,40%	0%	0%
La santé	13,20%	10,80%	12%	12%	12,00%	7,2%	6%	4,8%	0%	1,20%
Les transports	18%	16,80%	13,20%	15,60%	14,40%	9,60%	7,20%	6%	1,20%	1,20%
L'accès au logement	12%	14,40%	13,20%	14,40%	13,20%	4,80%	4,80%	4,80%	1,20%	1,20%
Les institutions/les administrations	7,20%	3,60%	10,80%	7,20%	6%	4,80%	1,20%	1,20%	0%	2,40%
Le sport	10,8	10,80%	8,40%	8,40%	8,40%	4,80%	3,60%	3,60%	0%	2,40%
Le milieu associatif	2,40%	2,40%	3,60%	2,40%	1,20%	2,40%	1,20%	0%	0%	2,40%
La justice	6%	3,60%	3,60%	3,60%	6%	2,40%	1,20%	0%	0%	1,20%
Autre	3,60%	2,40%	3,60%	2,40%	1,20%	3,60%	1,20%	0%	0%	4,80%

Domaines concernés par l'islamophobie perçue

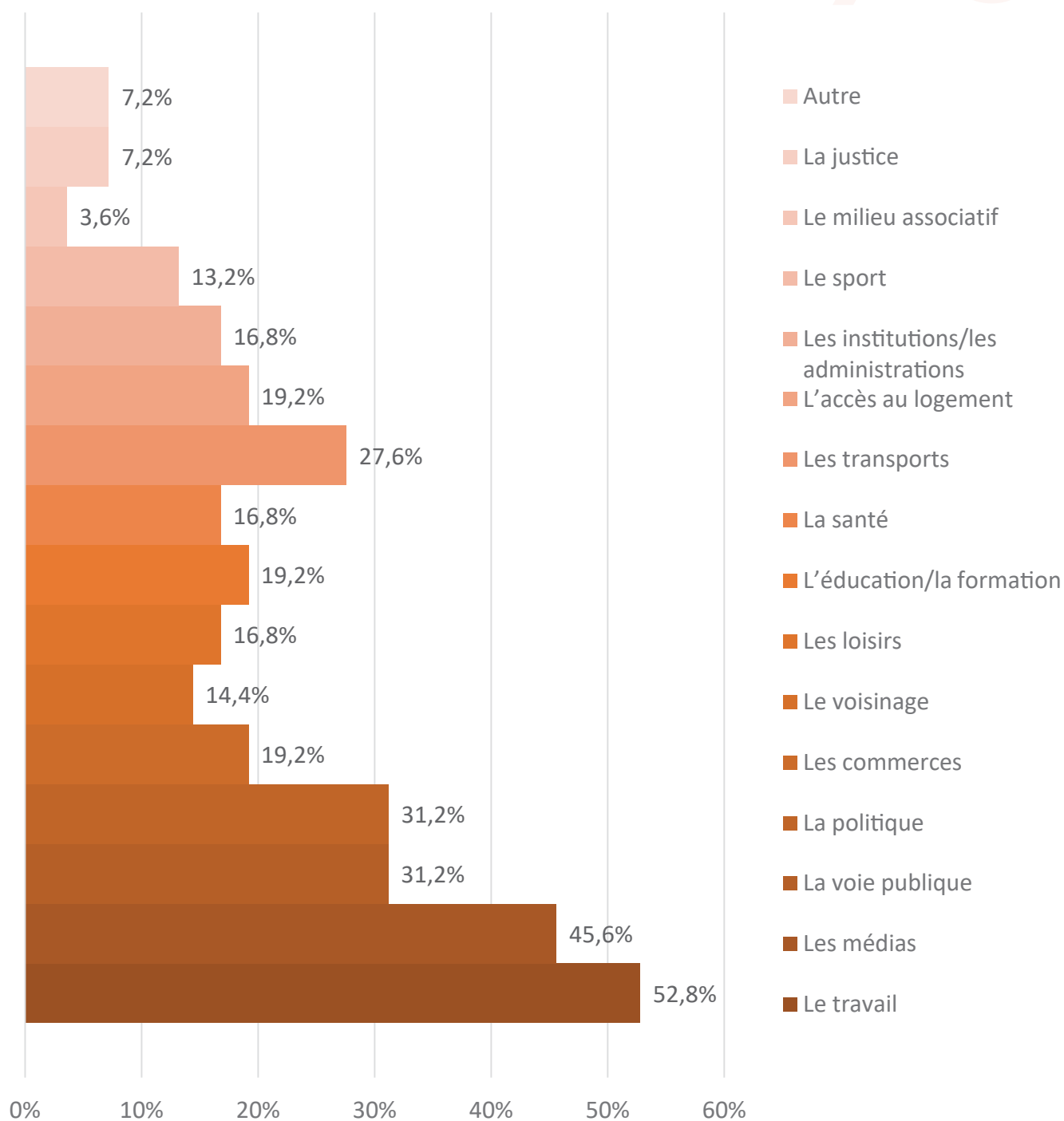
Actes islamophobes perçus

%



Domaines concernés par l'Islamophobie perçue

%



Dans le classement des cinq domaines où l'Islamophobie a été le plus constatée en 2018, **le travail arrive loin devant en recouvrant 52,8%** des individus ayant été témoin de ce phénomène. Puis viennent derrière les **médias (45,6%), la voie publique (31,2%), la politique (31,2%) et les commerces (19,2%)**.

Concernant la nature des actes observés, **les paroles désobligeantes (discours haineux, stigmatisation, etc.)** ont été perçues par 60% des participants témoins d'Islamophobie, suivies par **les blagues offensantes (54%), les traitements injustes par rapport aux autres (46,8%), les insultes (42%) et le rejet (33,6%)**.

Précisons que pour beaucoup de nos participants qui ont observé de l'Islamophobie ou en ont été victimes en 2018, cela concernait plusieurs actes islamophobes de nature différente et touchant des domaines divers. Ceci explique la somme des pourcentages supérieure à 100% lorsque l'on additionne ces derniers.

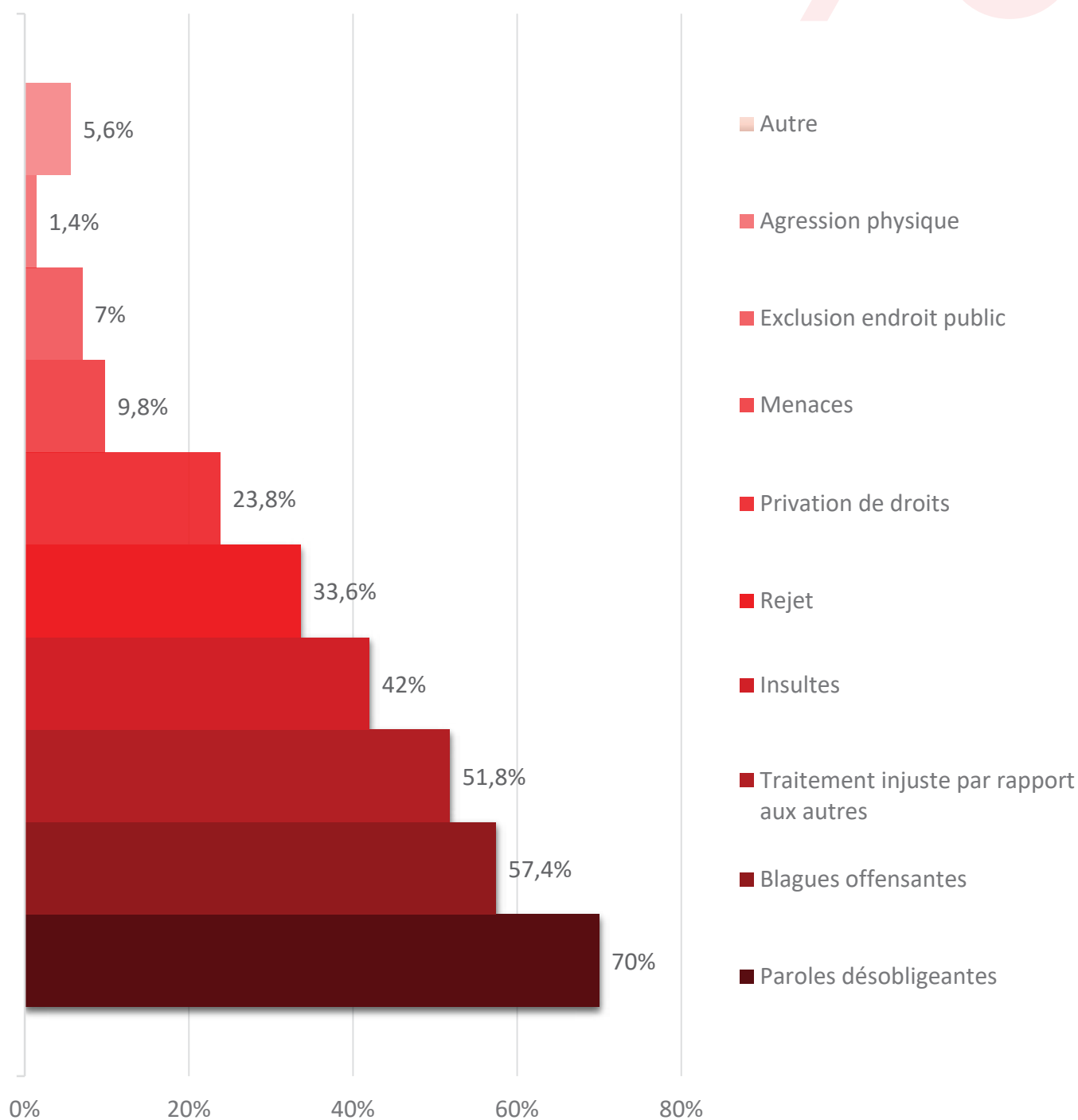
Zoom sur 2018

Islamophobie Vécue en 2018 :
Domaines et types d’actes concernés

	Actes islamophobes vécus									
	Paroles désobligeantes	Blagues offensantes	Traitement injuste par rapport aux autres	Insultes	Rejet	Privation de droits	Menaces	Exclusion endroit public	Agression physique	Autre
Le travail	33,60%	36,40%	32,20%	21%	22,40%	11,20%	8,4%	5,60%	1,40%	4,20%
Les médias	26,60%	25,2%	22,40%	21%	18,20%	11,20%	5,60%	4,20%	0%	1,40%
La voie publique	25,2%	16,80%	15,40%	16,80%	12,60%	5,60%	5,60%	2,80%	0%	1,40%
La politique	21%	19,60%	15,40%	16,80%	11,20%	11,20%	5,60%	2,80%	0%	1,40%
Les commerces	21%	18,2%	15,40%	14%	11,20%	5,60%	4,20%	5,60%	0%	0%
Le voisinage	18,20%	14%	14%	8,40%	7%	8,40%	0%	1,40%	0%	1,40%
Les loisirs	16,80%	16,80%	12,60%	11,20%	11,20%	4,2%	5,60%	2,80%	0%	0%
L'éducation/la formation	14%	11,20%	11,20%	7%	8,40%	7%	1,40%	1,40%	0%	0%
La santé	16,80%	14%	15,40%	16,8%	11,20%	7%	4,20%	4,20%	0%	0%
Les transports	18,20%	11,20%	15,40%	15,40%	8,40%	5,60%	5,60%	4,20%	0%	0%
L'accès au logement	14%	11,20%	15,40%	12,60%	9,80%	7%	4,20%	2,80%	0%	0%
Les institutions/les administrations	5,60%	5,60%	12,60%	5,60%	5,60%	4,20%	0%	0%	0%	1,40%
Le sport	8,4%	8,40%	8,40%	5,60%	5,60%	1,40%	4,20%	2,80%	0%	0%
Le milieu associatif	5,60%	4,20%	4,20%	0%	1,40%	2,80%	0%	1,40%	0%	1,40%
La justice	4,2%	1,40%	4,20%	2,80%	4,2%	2,80%	1,40%	0%	1,40%	1,40%
Autre	5,60%	2,80%	5,60%	1,40%	1,40%	4,20%	1,40%	0%	1,40%	4,20%

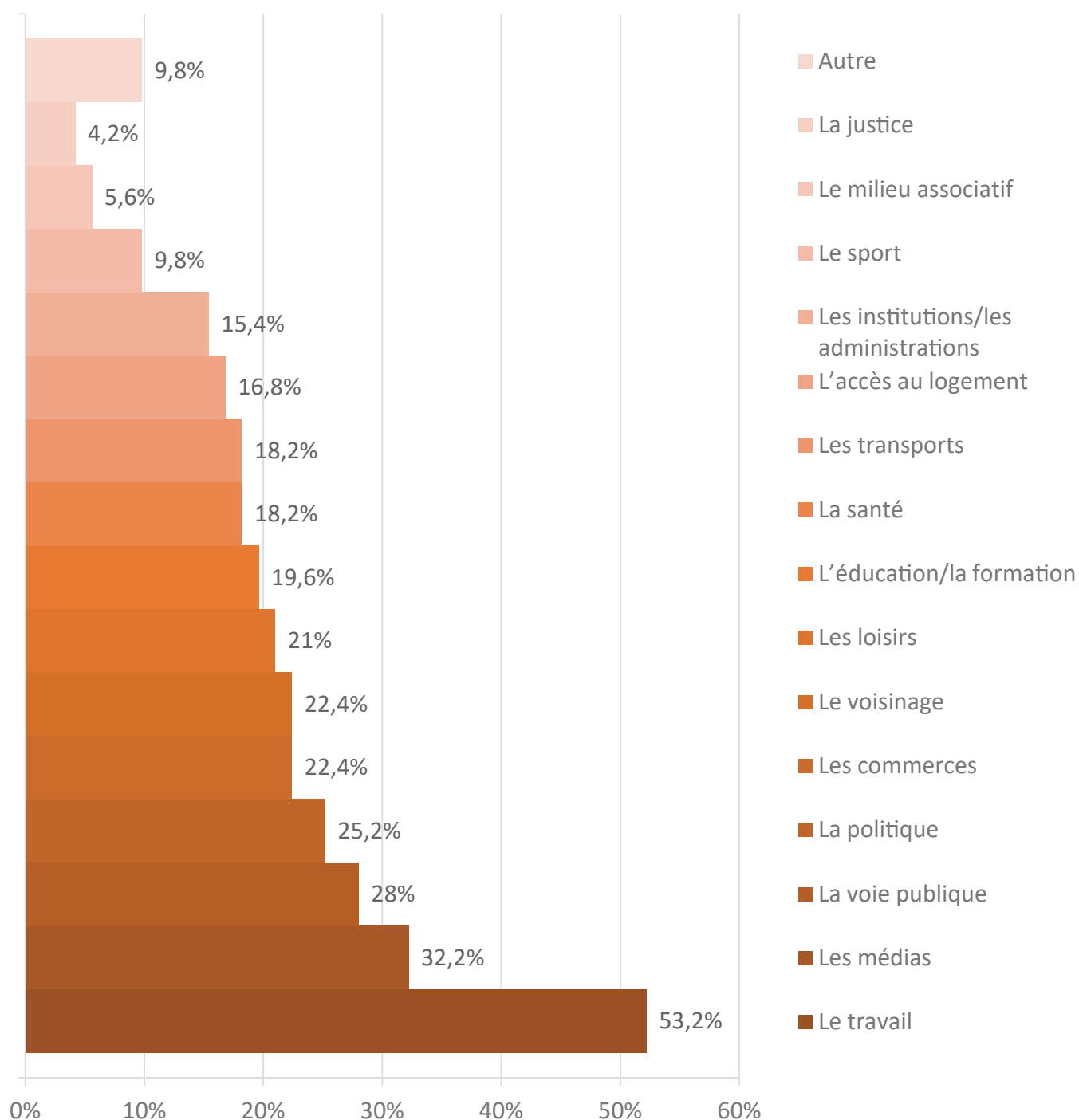
Actes islamophobes vécus

%



Domaines concernés par l'Islamophobie vécue

%



L'Islamophobie a été vécue par nos participants principalement dans le monde du travail (53,2%), dans les médias (32,2%), la voie publique (28%), la politique (25,2%) et les commerces (22,4%).

Concernant la nature des actes vécus, nos participants ont été en premier lieux victimes de paroles désobligeantes (70%), puis de blagues offensantes (57,4%), de traitements injustes par rapport aux autres (51,8%), d'insultes (42%) et de rejet (33,6%).

L'Islamophobie dans les faits

Exemples de cas d'actes Islamophobes



Le Travail

Une jeune femme luxembourgeoise de 27 ans qui porte le voile a passé un entretien d'embauche dans la structure où elle était déjà en stage depuis deux mois. Son voile n'avait jamais posé de problème dans la réalisation de son travail et l'accomplissement des missions qui lui ont été confiées.

Etaient présents lors de cet entretien, la responsable directe de la jeune femme en question ainsi que deux autres responsables qui ne travaillaient pas avec elle. Après lui avoir demandé de se présenter, l'entretien d'embauche s'est transformé en véritable interrogatoire sur l'Islam. En effet, quasiment aucune des questions qui ont été posées ne concernaient la motivation de la candidate, son parcours, ses compétences ou ses objectifs. Les questions, d'un recruteur en particulier, étaient essentiellement axées sur l'Islam, les mosquées, le port du voile et d'autres sujets annexes en relation avec la religion de la jeune femme. Le recruteur ne laissait même pas le temps à la candidate de répondre et enchaînait les questions sans s'arrêter, donnant ainsi une tournure très inconfortable et malsaine à l'entretien. La supérieure directe de la jeune femme lui avait demandé de cesser, mais en vain, il a tout de même continué ne laissant même pas l'occasion à la candidate de parler de son activité au sein de la structure. Face à toutes ces attaques et ce fort sentiment de discrimination, en sortant de cet entretien, elle fondit en larmes.

Par la suite, sa responsable directe s'est excusée auprès d'elle pour les attaques qu'elle a dû subir et lui a dit qu'elle ne pensait pas que ces individus étaient aussi fermés d'esprit sur la question de la pratique religieuse.



*Incitation à la haine de la part
d'une candidate aux élections communales
sur Facebook en Juillet 2018.*

La Politique

Il est désolant de constater que certains députés (heureusement une infime minorité) désirent problématiser la présence de l'Islam au Grand-Duché du Luxembourg par le biais de questions parlementaires visant uniquement le quotidien des citoyens de confession musulmane. Certaines pratiques islamiques sont pointées du doigt et méprisées afin de justifier des attitudes et des comportements allant dans le même sens.

Cette stigmatisation de la communauté musulmane est basée sur une rhétorique de la méfiance et de l'exclusion qui a vocation à créer un clivage entre les citoyens. Cette minorité politique projette toutes ses craintes, ses fantasmes et ses frustrations sur les individus de confession musulmane, leur attribuant ainsi le statut de citoyen de seconde zone dont les droits et les libertés sont constamment remis en question.

Nous pouvons citer en exemple les questions parlementaires traitant du port du voile dans la fonction publique (n°1013 du 23/03/2015) qui a été posé au Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative ou celle du port du voile dans la profession d'avocat (n°3315 du 22/09/2017) destiné au Ministre de la Justice. Une question parlementaire (n°3541 du 03/01/2018) faisant l'amalgame entre l'Islam radical et la défense des droits des musulmans a également été posé au Premier ministre lors de la création de l'Observatoire de l'Islamophobie.

Deux questions parlementaires visant à garantir la sécurité des citoyens luxembourgeois ont été posées le même jour en urgence au Premier Ministre, au Ministre d'Etat, au Ministre de la Sécurité intérieure et au Ministre des Finances lors de l'attentat de Strasbourg le 12/12/2018. Ces questions parlementaires sont des actes préventifs très louables.

Cependant, pourquoi de telles précautions n'ont pas été prises après les attentats à l'encontre de la communauté musulmane de Christchurch le 15/03/2019 ? Sachant que le terroriste en question s'était radicalisé en France et que l'on peut aussi constater une recrudescence dangereuse du néo-nazisme en Allemagne, un attentat politique y a d'ailleurs été commis le 2/06/2019. Dans la lignée des attentats de Christchurch, le 27/06/2019 l'Imam de la mosquée de Brest ainsi qu'un fidèle se sont fait tirer dessus, mais là encore aucune question parlementaire interrogeant sur la mise en place de précautions particulières n'a été posée.

Le Ministre de la Santé a été interrogé sur l'interdiction de la circoncision à but non médical (n°3720 du 22/03/2018). Interdiction qui restreint en soi la liberté religieuse. Une autre question parlementaire portant sur la viande halal (n°421 du 26/02/2019) a été posée aux Ministres de l'Agriculture et de la Protection du consommateur, alors qu'aucune question similaire n'a été posée au sujet de la viande casher tout en sachant que les deux abattages rituels sont quasiment identiques. Enfin, le Ministre des Cultes a été interrogé (n°506 du 14/03/2019) au sujet de la construction d'une éventuelle mosquée centrale à Luxembourg.

Ces tentatives de stigmatisation sont très dangereuses étant donné qu'elles peuvent faire naître un sentiment d'inégalité et d'exclusion chez certains citoyens luxembourgeois de confession musulmane. Ce qui est susceptible de générer un repli identitaire engendrant ainsi un appauvrissement de l'identité citoyenne luxembourgeoise.





Milieu associatif

Plusieurs associations islamiques ont participé pendant de nombreuses années au Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté où elles présentaient leurs activités, les raisons qui unissaient leurs membres ainsi que l'Islam de manière générale. Durant toutes ces années, elles n'ont jamais fait l'objet de critiques négatives de la part des organisateurs (CLAE). Bien au contraire, une des associations en question a fait l'objet d'un article valorisant dans leur magazine « Horizon ».

La participation à ce festival permettait aux membres des associations, surtout aux jeunes, de prendre la parole, de discuter et d'échanger avec leurs concitoyens luxembourgeois d'origines diverses sur les sujets qui les préoccupaient, permettant ainsi de pratiquer le dialogue interculturel et de travailler sur le vivre ensemble.

Néanmoins, certaines pratiques discriminatoires visant à écarter du festival les associations musulmanes ont pu être remarquées.

A titre d'exemple, en 2017, la participation d'une association au Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté a été refusée par le CLAE qui a promis que cela ne se reproduirait pas en 2018. Contre toute attente leur participation n'a pas non plus été retenue en 2018.

Les membres de cette association se sont sentis stigmatisés, condamnés au repli identitaire et discriminés. Bien que cette association ait cherché à entrer en relation avec les organisateurs, les refus consécutifs n'ont été suivis d'aucune justification de leur part alors que certaines associations non musulmanes ont bénéficié de plusieurs stands.

Ces incidents ont fortement découragé de nombreuses associations musulmanes luxembourgeoises à tenter de participer à ce festival.



Les Transports

Mercredi 4 juillet 2018 un acte islamophobe dans la ligne de bus 175 a été signalé à l'OIL. La personne témoin était assise derrière trois individus lorsque trois femmes voilées et leurs deux jeunes enfants sont montés avec une poussette. Elles avaient placé la poussette dans le bus et s'apprêtaient à s'installer sur des sièges libres. À ce moment-là, un jeune homme s'est adressé à ses deux amis en luxembourgeois : « Et wärd dach lo net nach eng Bomm explodéieren. » (« J'espère qu'il n'y aura pas encore une bombe qui va exploser »). Ces propos étaient audibles par d'autres voyageurs autour de lui, mais pas par les femmes voilées en question. Puis il a commencé à pleuvoir à l'extérieur. Le jeune homme montra du doigt à ses amis le parapluie que les femmes voilées avaient placés dans la poussette en disant « ce serait très utile, peut-être que je vais leur prendre ».



L'éducation/La formation

Jeudi 21 septembre 2017, lors de la cérémonie d'assermentation de plus de 80 candidats-avocat sà la Cour Supérieure de Justice, une candidate-avocate voilée n'a pas été assermentée alors qu'elle remplissait toutes les conditions légales, au motif qu'il était de tradition de prêter serment tête nue.

Durant sa formation au CCDL, dispensé par des avocats et des juges, elle n'a strictement jamais eu de remarques à propos de son foulard, ni lors des cours, ni lors des examens.

Le 28 avril 2016, lors de la cérémonie de remise des certificats des CCDL, coiffée d'un foulard sur les cheveux, elle est accueillie avec respect et courtoisie, et son certificat lui est remis ce jour-là en présence de l'une des représentantes du Ministre de la justice et du directeur des CCDL sans que personne ne lui fasse de remarques sur son voile.

Le 24 août 2017, elle se rends à la maison de l'avocat où elle est accueillie de manière cordiale et remets son dossier avec une photo d'identité où là encore un voile coiffe ses cheveux.

Après que son dossier ait été validé par le Conseil de l'Ordre elle reçoit par mail le 14 septembre 2017 une convocation à la cérémonie d'assermentation à laquelle est jointe un document expliquant le déroulement de la matinée. Il est précisé en caractère gras que le port de la robe est obligatoire. Rien de plus, rien de moins.

Des CCDL au dépôt de son dossier d'inscription au Barreau de Luxembourg, les occasions de l'avertir sur le sujet n'ont absolument pas manquées. Ce n'est qu'au jour de l'assermentation qu'on lui apprend sous le feu des projecteurs dans une Cour pleine de gens, qu'il serait une « tradition » que l'avocat se présente « tête nue »... Or, jamais avant cette cérémonie elle n'en a été informée de quelque manière que ce soit. Elle avança au bâtonnier de l'époque que lors de son inscription au Barreau, elle avait joint à son dossier une photo d'identité sur laquelle elle portait le foulard sur ses cheveux, et il lui répondit, « je ne l'ai pas vu, j'en suis navré ».

Le bâtonnier, après avoir discuté de la question avec le procureur général d'État et le président de la Cour supérieure de justice, revient vers elle en lui confirmant que pour prêter serment elle doit retirer son voile. Déboussolée et choquée par de tels propos infondé juridiquement, elle se résigne à ne pas prêter serment, enlève sa robe d'avocat et quitte la Cour de Justice dans l'indifférence la plus totale.

Il faut savoir que le port du foulard est très bien accueilli dans d'autres barreaux européens tels que l'Allemagne, la Hollande, l'Espagne et le Royaume-Uni. Cet incident devait être l'occasion pour le Grand-Duché du Luxembourg de se démarquer de ses voisins belges et français en adoptant une autre position sur la question, loin de tout mimétisme, plus justes, mais surtout plus fidèles à ses valeurs. Car aujourd'hui, c'est la liberté de choix de l'exercice d'une profession, libérale, qui est menacée.

*Image d'une avocate voilée lors de la campagne publicitaire
« Inspiré par Muhammad » lancée en 2010, à Londres,
afin d'améliorer l'image des musulmans et de l'Islam auprès de la société britannique.*

**I believe in
women's rights.
So did Muhammad**

Sultana Tafadar
Barrister

find out more at

**Inspired by
Muhammad.com**

This campaign is brought to you by Exploring Islam Foundation

L'Islamophobie dans les faits

Avancées positives dans la lutte contre l'Islamophobie



Autorisation du port du voile sur la photo du permis de conduire

Le 24 avril 2019 (N° rôle 40948) le Tribunal administratif a annulé le règlement grand-ducal du 19 janvier 2016 fixé par le Ministre du Développement durable et des Infrastructures qui interdisait le port du voile sur la photo d'identité du permis de conduire. Il est déplorable de constater à nouveau que la communauté musulmane a été contrainte de recourir à la voie judiciaire pour faire respecter ses droits, lors d'une procédure qui dura trois longues années.

Conclusions et Préconisations

Cette première enquête traitant de l'Islamophobie au Grand-Duché du Luxembourg nous a permis de confirmer objectivement la présence d'une discrimination spécifique à l'égard des individus de confession musulmane. Précisons tout de même que les résultats de notre étude mettent en exergue une baisse de ces injustices ciblées envers les musulmans, ce qui reste très encourageants pour l'avenir. Précisons également que ces données sont à relativiser étant donné qu'elles sont les seules traitant de cette problématique.

L'existence de ces actes de nature islamophobe, inacceptable, était prévisible si l'on prend en considération le fait que les individus de confession musulmane restent un groupe minoritaire au Grand-Duché du Luxembourg donc davantage sujet à la discrimination. A cela s'ajoute les travailleurs frontaliers islamophobes qui parfois influencent négativement les environnements de travail, la non déclaration des actes islamophobes de la part des victimes ainsi que l'absence de politique publique de lutte contre l'Islamophobie.

Nous sommes encore loin de comprendre tous les mécanismes à l'origine de l'Islamophobie, sa conception, ses principes et ses implications sociales ainsi que l'injustice et la souffrance qu'elle engendre au sein de la société.

Néanmoins, à l'heure actuelle il devient nécessaire de mettre en place un certain nombre de préconisations si l'on souhaite endiguer efficacement l'Islamophobie.

Premièrement, il est capital que le gouvernement soutienne l'OIL de manière active et sérieuse dans sa lutte contre l'Islamophobie. Cela pourrait se manifester par le fait de mettre l'Islamophobie au rang de cause nationale, comme c'est déjà le cas pour d'autres formes d'injustices. Nous pourrions éventuellement organiser une journée nationale contre l'Islamophobie comme nous pouvons l'observer dans d'autres pays. Il serait également

pertinent d'instituer un référent chargé spécifiquement de la lutte contre les discriminations dans chaque ministère.

Deuxièmement, dans la lutte contre l'Islamophobie, la prévention joue une place décisive. Dans notre cas, le travail de prévention consisterait en l'élaboration d'un programme de formation et d'information traitant spécifiquement de la gestion de la diversité mais surtout des processus psychosociaux à l'origine de la discrimination et de l'Islamophobie. Ce programme serait destiné aux institutions, aux institutions éducatives, aux élèves, aux forces de l'ordre, aux entreprises ainsi qu'à toutes les structures désirant se former sur le sujet. Il serait également opportun de leur diffuser des guides pédagogiques traitant de la discrimination, de l'Islamophobie et de la gestion de la diversité.

Troisièmement, établir une véritable coordination entre les différents acteurs luttant contre les diverses formes d'injustices et le gouvernement. Cela permettrait de soutenir les initiatives déjà en place comme la Charte à la diversité et d'en créer de nouvelles telles que, par exemple, un label «Diversity Compliant».

A cet égard, la lutte contre l'Islamophobie au Grand-Duché du Luxembourg a pris une autre dimen-

sion ces dernières années, notamment depuis la création de la Shoura. Parmi les points positifs que l'existence de cet organisme apporte à la communauté musulmane, nous mentionnerons son rôle dissuasif à l'égard des acteurs sociaux islamophobes. De même, nous saluons le travail réalisé par plusieurs organismes à buts non lucratifs ayant pour objectif la lutte contre les discriminations ou la xénophobie tel que le Centre pour l'égalité de traitement (CET), la Chambre des salariées (CSL), Bee secure, l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI), le Ministère pour l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que les autres organismes nationaux et internationaux similaires.

Enfin, nous espérons sincèrement que la publication de cette enquête permettra de faire baisser davantage l'Islamophobie au Grand-Duché du Luxembourg, de sensibiliser les individus et les institutions sur cette forme particulière de discrimination et qu'elle permettra aussi la mise en place des préconisations susmentionnées. Aujourd'hui, ce rapport le démontre, le Grand-Duché du Luxembourg a l'opportunité de se démarquer encore davantage par une politique plus juste, mais surtout plus fidèle à l'Histoire, multiculturelle, interconfessionnelle, tolérante et inclusive de « l'autre ».





**OBSERVATORIUM FIR ISLAMOPHOBIE
ISLAMOPHOBIA OBSERVATORY
OBSERVATOIRE DE L'ISLAMOPHOBIE**

Tél : +352 621 646 392

E-mail : contact@islamophobie.lu

Islamophobie.lu